D

Dr Delmas.

Dr Ph. GÉNIÈS DE SIRGAND
Médecin aide-major de 1re classe
DES TROUPES COLONIALES

Quelques Considérations
sur
Les Inventeurs
(Sains d'esprit, Dégénérés, Aliénés)

BORDEAUX
IMPRIMERIE DU MIDI
91, rue Porte-Dijeaux, 91

1903

au Dr Delamas_

En souvenir d'un maître commun
qui nous inspira une thèse commune,
et de notre réunion imprévue qui me
permet de m'acquitter des remerciements
que lui dois

Avec mes meilleurs vœux de bonheur

Bien cordialement

Dr [illegible]

Saïgon, 6 7août 1903.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR

LES INVENTEURS

(SAINS D'ESPRIT, DÉGÉNÉRÉS, ALIÉNÉS)

PAR

Le Docteur Ch. GÉNIÈS DE SIRGAND

MÉDECIN AIDE-MAJOR DE 1re CLASSE DE L'ARMÉE COLONIALE



BORDEAUX

IMPRIMERIE DU MIDI — PAUL CASSIGNOL

91 — RUE PORTE-DIJEAUX — 91

1903

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

A LA MÉMOIRE DE MA GRAND'MÈRE

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE



A MON PÈRE

Faible témoignage de filiale gratitude pour sa vie toute de sacrifice et de dévouement.

A TOUTE MA FAMILLE

Pour l'affection constante dont elle m'a entouré.

A MES CAMARADES DE LA MARINE
ET DES TROUPES COLONIALES

A MES MAITRES DE LA MARINE
ET DE LA FACULTÉ

A MONSIEUR LE DOCTEUR RÉGIS

CHARGÉ DU COURS DES MALADIES MENTALES A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE BORDEAUX
OFFICIER D'ACADÉMIE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A mon Président de Thèse

MONSIEUR LE DOCTEUR ARNOZAN

PROFESSEUR DE THÉRAPEUTIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE BORDEAUX
MÉDECIN DES HOPITAUX
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVANT-PROPOS

A nos premiers maîtres de Toulon échurent la tâche ingrate de nous montrer les rudiments des sciences médicales. Nous nous souviendrons toujours de l'ardeur désintéressée qu'ils apportèrent à cette besogne aride, et, profondément, nous les en remercions.

Notre cousin, le docteur Lafite-Dupont, chef des travaux d'anatomie, par l'amitié constante qu'il nous témoigna sut adoucir l'ennui de bien des heures moroses, nombreuses au début. Son souvenir dans les pays lointains où notre destinée nous appelle restera parmi les plus chers de ces trois dernières années.

M. le Dr Régis, chargé du cours des maladies mentales, durant le temps de nos études ne cessa de nous donner des marques de sa constante sollicitude, et ces quelques lignes ne pourront acquitter la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers lui. Nous aurions voulu, dans ce modeste travail dont il nous a donné l'idée, prouver que le fruit de ses consultations qu'il sait rendre si attrayantes et de celui de ses conférences où sous son talent d'exposition les questions les plus ardues apparaissent lumineuses et simples, n'a pas été entièrement perdu pour nous. Malheureusement le peu de temps dont nous disposions n'a pas permis que l'œuvre fût digne du maître, et nous lui en présentons ici toutes nos excuses.

M. le Prof. Arnozan veut bien nous faire l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse, nous ressentons vivement cette marque de bienveillance, et c'est respectueuse-

ment que nous lui adressons ici l'hommage de notre gratitude.

Voici close la première période de notre vie. Des carrières différentes, des destinations en des pays divers vont rompre les liens qu'avaient formés trois ans d'existence commune, mais l'espérance de les renouer restera le vœu le plus cher, le désir qui survit d'années qu'on ne revivra plus.

Bordeaux, 14 janvier 1903.

INTRODUCTION

Fils de la Nécessité, le besoin d'inventer fut le contemporain du premier homme. Alors que les brutes repues et satisfaites cherchaient dans le sommeil l'ultime satisfaction de leur vie animale, l'intelligence humaine prévoyait les besoins à venir, songeait au mieux possible, et, sans cesse en éveil, se préparait aux luttes contre la Nature marâtre. Certes, on ne pourrait pas faire de cet instinct la caractéristique de l'homme, car l'abeille, le castor et la fourmi donnaient avant lui l'exemple de sociétés autrement policées, d'industries autrement avancées que ne pouvaient l'être celles de nos premiers ancêtres, disputant leur misérable existence aux monstres antédiluviens, dont ils avaient la férocité. Mais où son génie se révèle c'est dans ce besoin perpétuel de perfectionnement qui l'aiguillonne, dans cet amour du nouveau qui l'étreint, alors que, contents de leur perfection relative et précoce, ses maîtres en l'art de bâtir s'endorment en leurs méthodes immuables. Depuis le silex grossièrement taillé qui l'aidait à défendre sa vie jusqu'aux instruments merveilleux qui lui ont révélé les lois et jusqu'à la composition des étoiles lointaines, quel long chemin parcouru, quelle suite ininterrompue de patients efforts à travers la théorie des siècles! Et, jamais assouvi, cet incessant besoin le talonne toujours, le tenaille plus fort, le pousse vers un but indistinct et caché, à travers les énigmes dont la nature, Sphinx mystérieux, hérisse sa route. Et, pour un Œdipe victorieux dont le génie révéla les secrets qui régissent les

mondes ou en découvrit de nouveaux, combien de victimes, trop faibles devant le Sphinx inplacable, payèrent de leur raison l'audace qu'elles eurent de vouloir soulever les voiles.

C'est ce besoin de recherches, cette exaltation d'un instinct qui, chez l'homme normal, chez le dégénéré et chez l'aliéné, fera l'objet de notre modeste travail.

CHAPITRE PREMIER

Du Génie en général et en particulier du Génie scientifique.

Le cadre de notre sujet nous entraîne sur un terrain où s'est déjà épanché beaucoup d'encre : les rapports du génie et de la dégénérescence. Après tant de maîtres éminents, nous n'aurons pas la prétention d'apporter à ce grave problème une solution inédite, mais, après un aperçu rapide du sujet, nous nous permettrons d'énoncer quelques réflexions que nous suggéra le cours de nos recherches.

Ce serait une grave erreur que de croire toute moderne une question qui a eu tant de retentissement de nos jours ; il est vrai que jamais elle n'avait été aussi creusée, aussi fouillée, jamais même elle n'avait engendré de polémiques aussi vives, mais elle était, de temps immémorial, pour ainsi dire de notoriété publique.

On fait remonter à Aristote ces mots significatifs : « *Nullum magnum ingenium sine quadam mixtura dementiæ* » qui, pendant tout le moyen âge, auraient suffi à trancher le débat si la question avait été posée. Du reste, il avait été frappé lui aussi du manque de pondération qui accompagne d'ordinaire les génies, puisqu'il observait : « Tous les hommes qui se sont illustrés en philosophie, en politique, dans les arts, étaient bilieux et bilieux au point de souffrir des maladies qui viennent de la bile noire (μελανχολια), comme Empédocle, Platon, Socrate et la plupart de poètes ». On sait la valeur qu'il faut attribuer à « bile noire » des Grecs, qui était

l'équivalent de l'hypocondrie de nos jours. Il est permis de supposer que l'opinion de l'illustre philosophe a fait loi jusqu'au siècle de Louis XIV, car à cette époque encore tout était justifié en littérature et en sciences pourvu qu'on citât à l'appui un texte d'Aristote. Molière, du reste, ne manque pas, par la bouche d'un médecin, de le mettre en jeu par les citations les plus imprévues, dans la même pièce où il constate (*Médecin malgré lui*) comme une opinion courante pour expliquer l'étrangeté d'un savant s'amusant à faire des fagots : « C'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours du caprice, *quelque petit grain de folie mêlé à leur science.* »

Boerhaave, qui au point de vue médical est l'un des plus grands noms du XVIIe siècle, écrit une phrase qui, à peu de chose près, est une variante du « *Nullum magnum ingenium* ». « *Est aliquid delirii in omni magno ingenio* ». Il est évident qu'il se rallie lui aussi à l'opinion d'Aristote. Le XVIIIe siècle n'a pas rompu avec ces traditions, et Diderot, qui du reste pouvait parler un peu pour lui, s'écrie avec emphase : « Oh ! que le génie et la folie se touchent de près ! Ceux que le Ciel a signé en bien ou en mal sont sujets à ses symptômes, ils les ont plus ou moins fréquents, plus ou moins violents. On les enferme et on les enchaîne, ou on leur élève des statues ! »

Il est donc bizarre de constater l'explosion de surprise et d'indignation, de quolibets et de périodes ronflantes sur un sujet du reste à effets faciles, qui salua, en 1836, la prétention des médecins d'étudier les hommes de génie et leurs maladies tout comme celles des simples mortels. On aurait cru à la profanation d'une arche sainte, et cependant la plupart étaient des partisans du libre examen. C'est Lélut qui, avec le *Démon de Socrate*, eut l'honneur de déchaîner cette tempête. Son livre n'avait pourtant rien de paradoxal ni d'outré, et, savant helléniste, s'appuyant sur divers passages des disciples de Socrate, sur le sens rigoureux de φονη, il établissait que Socrate, qui du reste était un excentrique avéré,

entendait parfaitement une voix et que ce n'était pas là une simple figure de rhétorique ; bref, qu'on se trouvait en présence d'un halluciné. Dix ans plus tard, avec l'*Amulette de Pascal*, il revenait sur le même sujet, et cette fois-ci la correspondance de l'illustre auteur des *Provinciales*, les mémoires de sa sœur Mme Périer et de sa nièce Marguerite, où tous les maux qui affligèrent ce puissant génie sont minutieusement décrits et analysés, lui fournissaient des documents irréfutables. Même colère, mêmes indignations dans le camp des lettrés. Cependant plusieurs commençaient à être ébranlés, on ne se refusait plus à admettre l'assemblage dans le même individu des dons les plus élevés et de tares coexistantes.

Réveillé-Parise avança même une opinion, jusqu'à un certain point très soutenable, que les troubles psychiques que l'on avait signalés chez la plupart des hommes illustres n'étaient que la conséquence, et non la cause du génie. Il est probable que le travail intense auquel se livrent tous ceux qui veulent parvenir, alors même qu'il se masque sous une apparente facilité, n'en est pas moins une fatigue plus ou moins bien tolérée suivant le tempérament de chacun, mais réelle cependant et que l'on répète d'autant plus volontiers qu'elle paraît inoffensive. La spontanéité d'une découverte qui arrive ainsi toute créée et, semble-t-il, sans fatigue, n'est qu'apparente ; c'est l'étincelle jaillie d'une électricité longuement et parfois péniblement accumulée dans le domaine du subconscient, à l'insu même de celui qui la cherche. On connaît l'exemple de Berlioz, cherchant vainement un air pour le refrain du *Cinq Mai* de Bérenger, y renonçant et qui, deux ans après, à la suite d'un bain forcé dans le Tibre, sort du fleuve en sifflant l'air auquel il ne pensait plus.

En 1859, Moreau de Tours vint attiser le débat et lui donner plus d'ampleur, dans son livre *Pyschologie morbide dans ses rapports avec la Philosophie et l'Histoire*. Après avoir exposé que les grands hommes ont présenté leur vie durant des singularités, des hallucinations, qu'ils sortaient de

familles où se rencontraient souvent des idiots, des criminels, que leur descendance, si toutefois ils en avaient, présente fréquemment ces mêmes tares, il fait ressortir que l'inspiration poétique a les mêmes caractères que la manie, qu'elle procède elle aussi d'une hyperidéation, d'une hyperassociation d'idées dérivant d'une hypermnésie spontanée. Et nous arrivons alors au passage saillant qui mit le feu aux poudres et que nous reproduisons en entier : « *En somme* (p. 464), le génie, c'est-à-dire la plus haute expression, le *nec plus ultra* de l'activité intellectuelle, *n'est-il qu'une névrose ?* Pourquoi non. On peut très bien, ce nous semble, accepter cette définition en n'attachant pas au mot névrose un sens aussi absolu que lorsqu'il s'agit de modalités différentes des organes nerveux, et en en faisant simplement le synonyme d'exaltation (nous ne disons pas trouble, perturbation) des facultés intellectuelles. Le mot névrose indiquerait alors une disposition particulière de ces facultés, disposition participant toujours de l'état physiologique, mais en dépassant déjà les limites et touchant à l'état opposé, lequel d'ailleurs s'explique si bien par la nature morbide de son origine. »

Au fond, l'idée était modérée, puisque Moreau faisait du génie un simple état d'exaltation, physiologique, du reste, mais confinant à la pathologie ; mais l'accouplement des deux mots génie et névrose fit de nouveau jeter les hauts cris. Les deux plus ardents adversaires de Moreau de Tours furent Flourens et Emile Deschanel.

Le premier [1] déplore que non seulement, suivant Leibnitz, on ne se borne plus à se moquer de la raison, mais encore qu'on veuille la faire passer pour folle en essayant de démontrer que le génie n'est qu'une névrose. Il estime que les rapports entre le génie et la folie ne sont que des rapports extérieurs et contingents, mais non nécessaires, et il finit par conclure : « Les erreurs passent, le bons sens reste. « La raison » disait d'Alembert, finit toujours par avoir raison ». On peut

[1] Flourens, De la Raison, du Génie et de la Folie. Paris 1861.

» donc se rassurer, le génie ne saurait être longtemps mé-
» connu et le culte le plus cher au genre humain sera tou-
» jours celui des grands hommes. »

Le second (1) attaque les paradoxes de Moreau de Tours, mais admet un état mixte, fait de santé et de maladie « Il est » donc vrai que le travail de création donne lieu à un déga- » gement excessif de puissance nerveuse, de fluide humain; » quel que soit son nom, il y a là, on ne le nie pas, une vitalité » exceptionnelle, une exaltation extrême, une tension de l'or- » gane poussée à ses dernières limites et déjà, aux concep- » tions du génie, se mêlent parfois de véritables hallucina- » tions. C'est tout ce qu'on peut vous accorder ». C'est déjà beaucoup, et si l'on veut bien rapprocher ce passage de la dernière phrase de Moreau, au mot névrose près, on voit que les deux adversaires discutent pour peu de chose.

L'Ecole française, qui, la première, avait ouvert cet important débat, s'était montrée en somme relativement modérée, et Moreau avait pris soin de spécifier et de restreindre de beaucoup le sens de névrose; mais Lombroso, le célèbre professeur italien, fut beaucoup plus net, et, en 1864, n'hésita pas à parler de « psychose géniale » dans son livre *Du Génie et de la Folie.*

En 1889, avec *l'Homme de Génie*, il revint encore sur cette théorie et, en s'appuyant sur des exemples très nombreux sans doute, mais d'une authenticité contestable, apportés sans l'esprit de critique nécessaire à toute œuvre vraiment scientifique, il finit par aboutir à la conclusion outrée et étrange que le génie, comme la sainteté, ne sont que des variétés d'épilepsie. C'est aller bien vite en besogne, et l'exagération de ce jugement, comme il fallait s'y attendre, provoqua une réaction en sens contraire.

M. Henri Joly (2) fit la critique de cette théorie et exposa sa manière de comprendre le problème, qui, du reste, avait

(1) E. Deschanel, Physiologie des Ecrivains et des Artistes. Paris 1864.

(2) Henri Joly, Psychologie des Grands Hommes, 2e édition. Paris, Hachette, 1891.

déjà été ainsi envisagé par Renan, lorsqu'il disait aux paysans de Tréguier : « Je suis l'aboutissant d'une longue suite de paysans ignorants. Je vis sur les économies de pensée qu'ils m'ont faites ». Certes, l'idée est séduisante, et cet homme qui utilise en un seul jour les énergies latentes d'une race ignorée et obscure est un symbole poétique bien fait pour plaire à un lettré, mais rien dans la nature ne vient justifier une semblable théorie. La fonction fait l'organe, et ce n'est jamais par le manque de pensées que le cerveau se développera, ce n'est pas par le repos qu'un athlète acquerra des muscles. M. Henri Joly explique d'une façon ingénieuse, et trop spirituelle pour être vraie, la coexistence du génie et de la folie, qui sont complètement étrangers l'un à l'autre et qui « semblent se toucher, mais se touchent, qu'on me par- » donne l'expression, en se tournant le dos ». C'est très joliment dit, mais ce n'est qu'une subtilité, car ce n'est que chez les hommes que ce mode de contact implique divergence, et encore grâce à une idée admise *a priori*, que ne partage certainement point la nature.

Jacoby (1) a des idées à peu près analogues, exposées avec une sorte d'âpre poésie : « De l'immensité humaine surgis- » sent des individus, des familles et des races qui tendent à » s'élever au-dessus du niveau commun ; ils gravissent péni- » blement les hauteurs abruptes, parviennent au sommet du » pouvoir, de la richesse, de l'intelligence, du talent, et, une » fois arrivés, sont précipités en bas dans les abîmes de la » folie et de la dégénérescence. La mort est la grande nive- » latrice, en anéantissant tout ce qui s'élève, elle démocratise » l'humanité. »

Pour Jacoby et Joly, le génie est donc non une dégénérescence, mais un épanouissement qui, du reste, ne fait que la précéder.

Actuellement, la question est très étudiée et l'on s'est

(1) Paul Jacoby, Etude sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme. Paris, Baillière, 1881.

efforcé, par une série de biographies d'hommes illustres, de bien préciser les rapports de leurs maladies et de leur génie. C'est dans cet esprit qu'ont été entreprises les biographies du Tasse (Verga, Rothe, Régis), de J.-J. Rousseau (Régis, etc.), de Napoléon, etc. Bref, les deux théories sont toujours en présence, le génie-névrose ayant pour champions Lombroso, Babcok, Nordau, Venturi, Sergi, et le génie-perfection ayant pour défenseurs Regnard, Grasset, etc.; mais ce qui n'est plus guère contesté par personne, c'est la coexistence fréquente du génie et des troubles nerveux. Des deux, quelle est la cause, quel est l'effet ; voilà ce qui n'est pas près d'être résolu, et nous doutons d'ailleurs qu'on puisse le faire catégoriquement, car la vérité n'est jamais dans les extrêmes, et le temps, qui tasse tout, éteindra les exagérations des deux partis, ne laissant subsister que le vrai, dont chacun des deux camps peut, du reste, détenir une parcelle.

Il faut aussi faire une large part au subconscient, qui n'est sûrement pas du domaine pathologique et qui joue un grand rôle dans toutes les créations de l'esprit. L'étude de son mécanisme est malaisée et les lois qui le régissent sont loin d'être connues, et cependant elles donneraient des indications précieuses pour le problème qui nous occupe. Notre confrère le docteur Chabaneix, médecin de la Marine, à l'instigation de notre maître M. le Dr Régis, a tenté cette étude. Après eux, le docteur Regnard, dans le numéro du 1er janvier 1903 de la *Revue des Revues*, et sans toutefois les citer, est encore revenu sur cette question et l'a traitée moins complètement sans doute, mais dans le même sens.

Selon le docteur Chabaneix, le subconscient onirique serait sain et ne commencerait à devenir pathologique qu'au moment où il se continuerait dans la vie diurne du sujet, qui deviendrait ainsi une sorte de dormeur éveillé, dans un état semblable aux délires oniriques des intoxiqués, des alcooliques par exemple.

On ne peut cependant pas mettre cet état de subconscience sur le compte de la dégénérescence, et si l'on tient

avant tout à faire des hommes de génie des dégénérés, il faut tellement élargir la compréhension de ce mot, qu'il perd beaucoup de sa valeur et n'entraîne plus que l'idée, et encore mitigée, d'anomalie, ce qui évidemment n'était pas l'idée primitive. Et au reste, on se base principalement sur trois caractères pour établir cette dégénérescence : l'hérédité du sujet, les tares qu'il a pu présenter, les caractères de sa descendance qui bien souvent n'existe pas, les grands génies étant le plus souvent stériles. Or, ces trois caractères nous paraissent tous trois sujets à discussion, sans parler de l'exactitude de la méthode employée pour les recueillir, alors qu'il s'agit de grands hommes disparus depuis des siècles et que malgré soi on est entraîné à compter comme probants pour sa cause des faits douteux ou insignifiants.

Et d'abord, au point de vue ascendance, avant de déclarer qu'il y a eu tant d'épileptiques, tant d'hystériques, tant d'alcooliques dans les aïeux d'un homme célèbre et de trouver cela extraordinaire, il faudrait savoir combien il est permis à un individu normal et inconnu de posséder dans sa généalogie de pareils sujets sans être traité de dégénéré. Il est absolument évident que dans une famille ordinaire, qui doit servir de type, ces trois catégories-là se rencontrent avec des degrés divers plus ou moins apparents ou atténués mais qu'on ne remarque pas. Il faudrait donc établir une ligne de démarcation, ne fût-elle que très approximative, pour pouvoir être autorisé à dire qu'une ascendance est anormale; et lorsque ceci est bien établi et avéré, démontrer que c'est précisément celle-là qui fournit le plus de génies.

De même pour les tares qu'a présentées le sujet. Il faudrait cependant savoir, avant de les porter comme stigmates de la dégénérescence, si elles sont héréditaires ou volontairement acquises. Nous ne parlons pas, bien entendu, des tares physiques, dont il faut du reste plusieurs avant d'être autorisé à conclure, mais des tares morales. On a trop l'air de croire que l'homme de génie, s'il boit ou est débauché, ne peut faire autrement que de l'être : on lui supprime du coup toute

liberté morale pour le faire absolument l'esclave de sa dégénérescence. Supposons qu'au lieu d'être homme de génie, il eût été un *homme ordinaire, mais avec exactement les mêmes penchants*. Il n'aurait probablement pas abouti aux mêmes tares, toutes choses égales d'ailleurs; car qui dit génie, dit travail, volontaire ou non, qui dit travail dit dépense ; et de même que l'ouvrier mal nourri puise dans l'alcool l'énergie factice, mais nécessaire pour son labeur purement musculaire, le peintre, le musicien et le poète de génie peuvent puiser dans l'opium, l'éther, le haschich, etc., l'inspiration nécessaire à leurs œuvres. Donc, du seul fait qu'il y a travail exagéré, l'homme de génie, avec les mêmes penchants qu'un homme ordinaire, est forcé d'exagérer ses tares pour subvenir à ses dépenses intellectuelles, mais nous ne pensons pas qu'il y ait là rien de pathologique.

Les manies, les petits travers qu'on leur attribue proviennent d'une cause analogue. D'abord, ils sont immédiatement remarqués, voire même exagérés, chez un homme éminent, alors qu'ils passent inaperçus ou presque chez un homme du commun.

Et puis, il faudrait savoir si ces tics viennent de naissance ou s'ils ne surviennent qu'après une certaine période de production intense, de labeur prolongé, de surmenage, auquel cas ils auraient une cause beaucoup plus immédiate que des ancêtres plus ou moins éloignés.

On pourrait invoquer à peu près les mêmes raisons pour rechercher dans leurs héritiers les traces de dégénérescence. Il est évident qu'un homme quelconque qui a fait des excès sa vie durant a de grandes chances d'avoir des enfants dégénérés, et lorsqu'on cite comme criminels ou idiots des fils d'homme de génie qui ont eu eux-mêmes des tares, sur lesquelles leur surmenage intellectuel est encore venu se greffer pour aggraver le poids de l'héritage morbide qu'ils ont transmis à leurs descendants, ce n'est pas tant parce qu'hommes de génie, mais parce que fatigués par les excès

et le travail, qu'ils ont engendré des fils au-dessous de la moyenne. Et puis il est facile de dire que :

> ... et le fils dégénère
> Qui ne se souvient pas des vertus de son père,

alors qu'inconnu, il aurait passé pour ordinaire, aurait tenu un rang honorable; mais le grand nom qu'il porte l'accable de son poids, et s'il n'est que moyen on l'estime inférieur. La dégénérescence des fils d'hommes célèbres peut donc dans une certaine mesure s'expliquer par des causes autres que par le génie seul.

Nous ne voudrions pas cependant que, de nos objections contre une méthode qui pour être vraiment scientifique ne nous paraît pas suffisamment rigoureuse, on tire la conclusion que nous estimons l'homme de génie absolument normal, surtout lorsqu'il s'agit de génie littéraire, car pour les génies des inventions mécaniques, nous faisons des réserves.

Il est tout d'abord certain que le génie est une disharmonie. L'individu naît avec des penchants extraordinairement développés, soit pour les arts, soit pour la littérature, soit pour la mécanique. En cela il n'est pas anormal, il n'est que l'exagération du type le plus répandu dans la vie, car c'est une pure fiction de l'esprit que d'imaginer l'homme normal comme ayant exactement le même penchant pour la musique, les sciences, les arts, voire les exercices physiques. Ce type idéal si bien pondéré n'existe pas, et au point de vue social on ne saurait le regretter, car la spécialisation est une condition de progrès.

L'homme de génie naît donc avec des penchants très développés, mais non anormaux, et l'on n'est pas autorisé, selon nous, à voir là une preuve de dégénérescence. A mesure que son intelligence se développe, il est poussé naturellement à cultiver sa faculté de prédilection, en vertu de la loi du moindre effort, car le travail, toujours pénible lorsqu'il s'agit de choses pour lesquelles on n'a aucun goût, se change au con-

traire en plaisir quand il s'adresse à des sujets intéressants.

C'est, du reste, ce que démontre l'enfance de la plupart des grands talents. De là vient l'hypertrophie qui, au début peu marquée, s'exagère de plus en plus et se constitue aux dépens des facultés voisines, et si celles-ci ne s'atrophient pas, du moins elles ne se développent pas parallèlement. L'homme de génie est dès lors devenu, mais n'est pas né, anormal, tout comme un athlète serait devenu difforme, s'il n'avait fait travailler constamment qu'un seul groupe de muscles aux dépens de tous les autres. Pour nous résumer, nous pensons que le génie consiste seulement dans la réviviscence quelquefois exacerbée d'un instinct qui soumet à sa satisfaction tout ce que l'individu peut avoir d'intelligence, de force et d'énergie, et qui, d'un côté par l'hypertrophie qu'entraîne sa constante satisfaction, de l'autre par l'extrême atrophie qu'il provoque, arrive à produire l'être sublime ou monstrueux que peut être un homme de génie. Et cette monstruosité est tellement une chose acquise et non native, due à l'atrophie de certaines facultés et non congénitale, qu'il est très rare de voir éclater des tares dans la première enfance et que les hommes de génie véritablement complets, qui n'ont pas tout sacrifié à un seul instinct et ont cultivé tant soit peu leurs autres facultés, en ont été exempts pour la plupart ! En outre, et nous pensons l'établir dans une certaine mesure, les tares sont variables avec le sujet traité, elles en découlent pour ainsi dire. Il y a, du reste, quelque chose de remarquable dans ce fait que Lombroso et son Ecole, en essayant d'identifier le génie et la névrose, se sont appuyés de préférence sur les littérateurs, les peintres, les musiciens, les poètes, et n'ont fait que rarement allusion aux grands inventeurs et en général aux gens de science. Cependant si le génie est un, si c'est une dégénérescence, quel que soit son mode de manifestation, poétique, artistique, scientifique ou littéraire, son cortège de tares doit rester le même. Pourquoi seulement certaines catégories sont-elles plus atteintes que d'autres ? Ce fait avait frappé un partisan con-

vaincu de Lombroso, James Weir, qui, du reste, se borne à le trouver étrange, mais sans en demander le pourquoi : « Le but de cet article est de montrer que partout où l'on peut observer le génie, nous le trouvons accompagné de dégénérescence, qui est dénoncée par des anomalies physiques ou des excentricités mentales. *C'est un fait étrange, cependant, et qui n'a été noté ni par Lombroso, ni aucun autre écrivain pour si loin que je me souvienne, que les génies de la mécanique, ou de ceux qui pour la plus grande partie s'occupent de faits matériels, ne montrent pas, comme c'est la règle, de signes de dégénérescence.* Je n'ai qu'à citer Darwin, Galilée, Edison, Watts, Rumsey, Howes et Morse pour prouver la vérité de cette assertion. C'est seulement le génie de l'esthétisme, le génie de l'émotion qui est généralement accompagné de signes indéniables de dégénérescence ». Et là-dessus, en commençant par les prophètes d'Israël, en continuant par César et Néron, et en arrivant aux grands poètes, aux grands musiciens et aux grands peintres de nos jours, il accumule les accusations d'hystérie, d'épilepsie, d'alcoolisme, d'éthéromanie, de morphinomanie, etc. Mais lui-même, parti pour « démontrer que partout où l'on peut observer le génie nous le trouvons accompagné de dégénérescence », finit par avouer que « c'est seulement le génie de l'esthétisme, le génie de l'émotion qui est généralement accompagné de signes indéniables de dégénérescence ». C'est déjà une belle restriction, puisqu'elle met hors de cause tant de savants illustres, qui, obscurément et sans bruit, déployèrent plus de génie réel pour accroître les bornes du pouvoir humain que beaucoup de célébrités tapageuses et névrosées.

Et si le génie scientifique « ne montre pas, comme c'est la règle, des signes de dégénérescence », on ne peut donc le taxer de névrose. Ce serait une affirmation toute gratuite, puisqu'aucune preuve ne viendrait la corroborer. Nous serions alors conduit, ce qui est absurde, à admettre deux sortes de génies : l'un sain, s'appliquant aux sciences, l'autre patho-

logique, s'appliquant aux beaux-arts. Ce n'est évidemment pas soutenable.

Il faut donc chercher autre part que dans son essence même d'où vient cette profonde différence. C'est ici qu'intervient la question si importante des manifestations et des modes de travail du génie artistique et du génie scientifique. Nous ne voudrions pas, du fait des distinctions fréquentes que nous faisons entre les deux, qu'on nous crût l'intention d'en faire deux entités bien distinctes et opposables l'une à l'autre. Le génie, comme l'a défini Warren Babcok, est « un pouvoir mental très exalté, associé avec une aptitude spéciale et instinctive indépendante de l'éducation ». Par conséquent, quelles que soient ses manifestations, seule l'espèce de l'aptitude instinctive varie, mais le fonctionnement de cet outil admirable reste le même, à quelque chose près.

Du reste, nous allons l'étudier,

La condition essentielle du génie, à quelque branche qu'il appartienne, est l'originalité. Un homme qui au point de vue mécanique se bornerait à refaire exactement une machine inventée par un autre ne sera jamais qu'un ouvrier, excellent si l'on veut, mais un ouvrier. Ainsi que le dit Richet en parlant des hommes de génie : « Ils voient plus, mieux et » surtout autrement que le commun des hommes. Ce carac- » tère d'originalité est indispensable pour qu'il y ait du » génie... Laplace a dit : les découvertes consistent en des » rapprochements d'idées susceptibles de se joindre et qui » étaient demeurées isolées jusqu'alors. L'homme de génie » peut trouver ces rapprochements, qui n'apparaissent pas » aux vulgaires humains, et c'est en cela qu'il est étrange et » anormal. Il en est de même chez les fous. En eux, les asso- » ciations d'idées originales abondent. Elles éclatent par » fusées soudaines et se manifestent par des divagations » parfois ridicules, mais où se dévoilent des combinaisons » toujours imprévues et parfois ingénieuses. »

La condition primordiale de l'originalité est une riche imagination. C'est lorsque les idées apparaissent en foule a

l'esprit que celui-ci peut faire son choix et effectuer le rapprochement dont parlait Laplace. Mais c'est dans la façon dont est conduit ce travail de synthèse qu'éclate la différence entre le fou, l'artiste et l'inventeur. Tous les trois ont une floraison exubérante d'idées, mais chez le fou aucune logique ne préside à leur association. Elles s'accouplent de la façon la plus extravagante. Une simple assonance, quelquefois moins, un lien mystérieux qui nous échappe les forcent à se juxtaposer. Le sens critique leur fait absolument défaut, et c'est probablement à cette absence-là qu'est due cette exubérance plus apparente que réelle. En reprenant l'opinion énoncée par Richet, on peut penser que l'éclosion si abondante d'idées chez les aliénés est amoindrie chez l'homme normal par le sens critique. On a d'un côté une sorte d'impulsion, d'excitation de l'imagination, et de l'autre cette faculté critique que le vulgaire appelle le bon sens qui, faisant contre-poids, joue un rôle d'inhibiteur. Ces deux fonctions opposées sont étroitement unies chez l'homme pondéré, et sans qu'il s'en doute, sans que cette lutte sorte du domaine obscur du subconscient, ne viennent au jour que les idées qui ont reçu l'approbation du sens critique, qui joue en quelque sorte un rôle de filtre, arrêtant chez l'homme sain les idées absurdes et les empêchant d'éclore. Que pour une raison quelconque ce filtre vienne à s'altérer, que ses mailles se rompent et les idées passeront plus nombreuses et plus baroques, à mesure que s'agrandira la déchirure. Cela ne signifie pas qu'elles naîtront en plus grande abondance, elles le paraîtront seulement puisque la sélection ne s'opérera plus. C'est, pensons-nous, la cause de l'exubérance apparente du fou.

L'artiste de génie tient un peu de ce dernier sous ce rapport. Pour parvenir à la gloire, forcé avant tout de faire neuf et d'être original, il est obligé de chercher sa route sur les sentiers non battus et de trouver des formules nouvelles pour attirer et retenir un public qui se blase de plus en plus. Il est forcé soit d'interpréter des sujets, soit de traduire des

sentiments qui l'ont été déjà bien des fois et souvent par des grands maîtres, car, *nil novum sub sole*, les scènes offertes par la passion humaine ou les tableaux que donne la nature sont restés les mêmes depuis la création du monde. Ce qui varie, c'est la façon dont l'artiste les voit ou les sent, c'est cette façon éminemment personnelle qui constitue son génie même, car l'exécution qui objective ensuite sa sensation en dérive incontestablement. Pour rendre d'une façon nouvelle un sujet déjà vieux, c'est dans son « moi » que l'artiste doit chercher des ressources, mais le moi humain est aussi limité. Un sens critique sain ne laisse filtrer que des idées à peu près les mêmes pour tout le monde, à quelques nuances près, des idées qui ont, comme on dit, le sens commun et qui, si elles sont saines, ont le grand tort d'être banales. On se torture l'esprit pour trouver du neuf, et de quel puissant secours ne doit pas être alors l'alcool, l'opium, le haschich, qui font tout voir sous un autre angle, sous un autre jour, et qui, à leur action excitante de l'imagination, joignent une certaine action stupéfiante du sens critique qui a déjà frappé Tolstoï. Grâce à cette double influence, les idées affluent plus pressées, plus bizarres et partant plus originales, le travail devient plus facile, et l'habitude prise constitue une tare qu'on a ensuite le tort de prendre comme partie essentielle du génie, alors que si elle en fait étroitement partie, si même elle en constitue l'originalité, elle n'a été cependant que surajoutée et ne peut être invoquée comme preuve de dégénérescence. Nous avons pris comme exemple l'opium et le haschich qui procurent à l'artiste les sensations anormales et étranges dont il a besoin, mais les situations, les actes couverts d'ordinaire par la réprobation générale l'attireront également, toujours en vertu du même besoin d'éprouver des sensations inédites, d'avoir la primeur d'un frisson nouveau, dont le reflet imprimera ensuite un nouveau caractère d'originalité à son œuvre. C'est cette horreur du déjà vu ou du déjà fait, ce besoin outré du neuf, fût-il pathologique, qui de nos jours sont pour le moins autant, sinon plus que la dégé-

nérescence, responsables de cette littérature morbide dont Baudelaire fut le grand maître.

Les conditions dans lesquelles opère l'inventeur mécanique sont totalement différentes. Il n'a que faire des sensations précieuses et subtiles, elles ne seront pour lui qu'une gêne, et non seulement l'opium et le haschich lui deviennent inutiles, mais les situations scabreuses et d'une nouveauté pathologique qui fourniront des matériaux favorables à son voisin seront contraires à son talent, fait seulement d'observation impartiale et de raisonnement froid. La passion, et nous entendons par là tout ce qui surexcite les facultés émotives et sensitives, la passion, principal ressort du génie artistique, est l'ennemie mortelle du génie des sciences, c'est là qu'il faut chercher la source des divergences que l'on observe entre les deux. Le premier, à force de ne cultiver exclusivement que ce fruit aisément vénéneux, de vouloir en surprendre le mécanisme, d'en éprouver les sensations, finit par devenir sa victime ; et les dépravations, les erreurs qui souvent ternissent les grandes renommées n'ont souvent pas d'autres causes. Son rival, au contraire, par la nature même du terrain sur lequel il travaille, s'en abstient soigneusement, n'a aucun intérêt à troubler la tranquillité de son « moi » ; il n'a donc aucune raison d'avoir les mêmes tares. Mais les découvertes qu'il prépare vont révolutionner le milieu dans lequel il vit, pour quelques-uns amèneront la fortune et pour d'autres la ruine, auront des conséquences matérielles éloignées qu'on sent instinctivement ; bref, amèneront toujours un choc d'intérêts opposés, déchaîneront la lutte âpre pour l'existence. L'inventeur le sent et s'y prépare. Quelle est la vie du plus calme qui n'en est pas un long exemple ? Pour peu que les circonstances ne lui soient pas favorables, il s'aigrira, fût-il le plus doux des hommes, car qui resterait impassible lorsque convaincu d'apporter une amélioration on voit tout le monde la repousser ? Et lorsque les déboires s'accumulent, que la misère s'y ajoute, d'aigri au persécuté il n'y a qu'un pas vite franchi, et l'on passe

aisément par gradations insensibles des frontières de la raison à celles de la folie. On voit combien la pente qui de l'inventeur mène au persécuté est aisée à descendre, est en quelque sorte logique, même pour un homme normal, mais conclura-t-on de là que puisque l'artiste, l'inventeur versent facilement dans des tares pour ainsi dire professionnelles et dont il leur est difficile de se défendre, ce sont par cela-même des dégénérés ? Nous ne le pensons pas pour notre part et nous ne voyons dans leur cas que l'application d'un vieux proverbe : « L'arbre tombe du côté où il penche. »

CHAPITRE II

Les Inventeurs sains d'esprit.

On peut faire rentrer sous le nom d'inventeur tous les grands génies dont s'honore l'humanité, si l'on veut prendre ce mot au sens le plus large, si l'on veut l'appliquer à tous ceux qui apportent à la masse commune une idée inédite, un point de vue nouveau ; mais dans cette modeste étude, ce sujet est trop grand et surtout trop complexe pour y être embrassé et, sous ce titre, nous n'aurons en vue, disons-le une fois pour toutes, que les inventeurs mécaniques.

Nous avons essayé d'établir combien, de l'aveu même d'un Lombrosien intransigeant, les génies qui s'illustrèrent dans les sciences présentaient peu de tares, et en tout cas d'un ordre entièrement différent de celles que l'on remarque le plus fréquemment chez les artistes et chez les écrivains.

Nous pensons que l'explication de ce fait réside dans les profondes différences qui séparent ces deux branches de l'activité humaine, auparavant confondues, à l'âge où les hommes n'avaient que des notions vagues sur toutes choses, mais divergeant dès que le progrès eut amené la spécialisation, différences que Max Nordau apprécie ainsi : « L'art » et la poésie ont pour objet l'émotion ; la science a pour » objet la connaissance. Ceux-là sont subjectifs, celle-ci est » objective. Ceux-là travaillent avec l'imagination, c'est-à-» dire avec l'association d'idées dirigées par l'émotion, » celle-ci travaille avec l'observation, c'est-à-dire avec l'asso-» ciation d'idées déterminées par les impressions senso-» rielles dont l'acquisition et le renforcement sont l'œuvre

» de l'attention. Terrains, objets et méthodes de l'art et de
» la science sont si différents, en partie si opposés aussi, que
» leur confusion signifierait une rétrogradation de milliers
» d'années. »

Dans ce chapitre, notre intention serait de grouper un certain nombre de biographies servant d'observations, pour démontrer qu'en mécanique la grande majorité des inventeurs n'a présenté aucune des tares qui ont servi à baser contre les autres catégories de génie les accusations de dégénérescence. Nous ne nous dissimulons pas que pour être probante notre statistique devrait porter sur un bien plus grand nombre de cas, mais ce serait alors sortir et de beaucoup des dimensions de cet ouvrage; nous nous bornerons donc à quelques exemples choisis autant que possible près de nous, et dans une seule branche de l'activité humaine, la vapeur par exemple, pour qu'on ne nous soupçonne pas d'avoir fait une sélection parmi les inventeurs pour les besoins de notre cause.

Le premier nom qui s'offre à nous est Salomon de Caus. On ne possède pas de documents assez probants pour établir sa biographie d'une façon rigoureusement exacte, et si nous en parlons, c'est pour faire justice de la légende célèbre où on représente l'infortuné vieillard enfermé à Bicêtre par ordre de Richelieu, et offrant à Marion Delorme et au marquis de Worcester un système pour faire marcher les voitures par la force de l'eau bouillante. *Le Musée des familles* (novembre 1834) publia une lettre du 3 février 1641, comme provenant de Marion Delorme et adressée à Cinq-Mars. Un homme de génie que l'on prend pour fou, quelle riche mine à déclamations! L'Ambigu ne manqua pas l'aubaine et, en 1857, montait un drame sensationnel. Les peintres à deux reprises (Lecurieux et Auguste Glaize) envoyèrent ce même sujet au Salon, et dans un banquet officiel une haute personnalité de l'Empire consacrait dans un discours reproduit par la presse la même légende, qui est restée si tenace, que malgré l'aveu de M. Henry Berthoud, l'auteur de la fameuse lettre, malgré

l'acte de décès retrouvé en 1864 par M. Read et qui établit que Salomon de Caus est mort en 1626 ingénieur du Roy, et par conséquent quinze ans avant cette visite à Bicêtre, Lombroso y fait encore allusion, et, faisant d'une pierre deux coups, incrimine la petitesse d'esprit de Richelieu, persécuteur de l'infortuné Salomon, alors que celui-ci, deux ans avant sa mort, lui dédiait son *Traité des Horloges solaires* et le remerciait de ses faveurs !

Du reste, Salomon de Caus n'a été tout au plus qu'un précurseur qui n'a jamais soupçonné l'importance de ce qu'il regardait comme un passe-temps. Il en est tout autrement de Denis Papin, et on se trouve ici en présence d'un des plus grands noms de la mécanique, quoique la misère seule ait été le couronnement de sa laborieuse carrière. Fils et neveu de médecins, il embrassa lui-même cette profession quoiqu'il eût montré dès son enfance un goût très vif pour la physique. Cette branche des sciences l'attirait tellement qu'il finit par abandonner pour elle sa première carrière, et grâce à l'appui de Mme Colbert, il partagea les travaux et même le logement du célèbre Huygens. Il passa ensuite en Angleterre, où Robert Boyle, qui goûtait vivement son talent, le prit en collaboration : « Plusieurs des machines dont nous faisions usage, dit-il, étaient de son invention et en partie fabriquées de sa main. »

Ce fut à cette époque qu'il fabriqua son digesteur autoclave et qu'il inventa, pour l'y adapter, la soupape de sûreté qui primitivement lui servait à mesurer la pression obtenue. Cette découverte et l'influence puissante de Boyle lui ouvrirent les portes de la Société Royale des Sciences, alors la première Académie de l'Europe. Un brillant avenir attendait le jeune savant, lorsqu'il se laissa tenter par les offres du chevalier Sarroti, et partit pour Venise, où il s'illustra dans ses recherches scientifiques, mais où il dépensa son maigre patrimoine, attendant toujours la réalisation qui ne vint jamais des promesses faites. Il retourna en Angleterre, puisque la révocation de l'Edit de Nantes lui avait fermé les

portes de sa patrie, mais fut loin d'y retrouver l'équivalent de sa situation perdue. Pour 62 francs par mois, il fut réduit à recopier la correspondance de la Société Royale et à exécuter les expériences que celle-ci ordonnerait. Aussi fut-il heureux d'accepter la chaire de mathématiques que le landgrave de Hesse lui offrit à Marbourg.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes ses découvertes et nous arriverons directement à celle qui assura l'immortalité à son nom. Il avait déjà eu l'idée d'utiliser la pression atmosphérique, dont les expériences d'Otto de Guericke avaient révélé la puissance, à faire élever des poids très puissants. Pour cela, il faisait brûler une quantité minime de poudre dans un cylindre creux d'où s'échappaient les gaz par des clapets ne s'ouvrant que dans une seule direction, de dedans en dehors, et s'opposant par suite à la rentrée de l'air. Le refroidissement du cylindre, produisant une condensation des gaz, amenait un vide relatif qui attirait le piston, entraînant avec lui un nombre de poids proportionnel à sa surface.

L'idée de génie de Papin fut de remplacer la poudre par la vapeur, plus facilement maniable, plus aisément condensable par refroidissement; mais son erreur fut de croire que son invention pouvait immédiatement passer dans la pratique. Les critiques ne lui manquèrent pas, et le physicien Robert Hooke, à la Société Royale de Londres, les fit longuement ressortir. Ce n'étaient cependant que des critiques de détail, mais elles suffirent à décourager Papin, qui ne s'occupa plus de sa découverte et n'y revint que quinze ans après sur les instances de Leibnitz. C'est dans la correspondance du grand philosophe que nous retrouvons le récit du malheur qui dépouilla Papin du fruit de son génie. Bien avant Fulton, il avait conçu et exécuté le bateau mû entièrement par la vapeur, il en avait obtenu des résultats très satisfaisants et il comptait même avec lui se rendre en Angleterre. Mais en traversant le Weser sur son propre bateau, il violait les franchises accordées aux bateliers de ce fleuve,

qui avaient le monopole exclusif de la navigation. Ceux-ci, jaloux de leurs prérogatives, prévoyant peut-être quel tort leur porterait le nouvel engin, s'opposèrent au passage et, comme il insistait, mirent sa machine en pièces et le feu à son navire. C'est ce qui résulte d'une lettre du bailli de Munden à Leibnitz, où il s'excuse son mieux de « l'aventure arrivée à ce pauvre homme de médecin qui a eu le malheur de perdre sa petite machine d'un vaisseau à roues que vous avez vue. »

Ruiné et désespéré, Papin se réfugia à Londres, mais faute de ressources ne put continuer ses expériences. « Je suis maintenant obligé de mettre mes machines dans le coin de ma pauvre cheminée ». Cependant l'ardeur des inventions le tenaillait toujours. Subventionné, très faiblement du reste, par la Société Royale, il ne cessait de perfectionner et d'inventer : « Prenez, s'il vous plaît, les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (de Paris) et voyez ce que ses trois pensionnaires, aidés d'ouvriers habiles mis à leur disposition, font chaque année, et comparez-le avec ce que j'ai fait depuis sept mois; j'espère que vous trouverez que j'ai raison de dire que j'ai fait autant qu'on peut attendre du plus honnête homme, avec ma petite capacité et ma pénurie d'argent. »

La correspondance qu'il entretient avec Leibnitz, les lettres qu'il adresse au secrétaire de la Société Royale pour obtenir ou justifier les maigres crédits alloués ne renferment jamais de récriminations, et cependant qui plus que lui aurait eu le droit de se plaindre, après tous les revers qu'un hasard malencontreux accumula sous ses pas. Il disparut sans laisser de traces, sans même se confier à Leibnitz. L'on supposa que voulant rentrer en France et y demeurer inconnu, il avait jugé bon, pour ne pas être dénoncé, de vivre dans l'obscurité et de renoncer à son art.

Un critique compétent, Louis Figuier, juge ainsi son œuvre : « Il procédait par sauts et comme par boutades. Il découvrait des faits épars et d'une haute importance, et ne

savait pas trouver le lien propre à les rattacher en faisceau. Il établissait de grands principes et se montrait inhabile à en déduire les conséquences, même les plus rapprochées. »

On pourrait, d'après ce jugement, taxer Papin de déséquilibre mental, mais le même juge se hâte d'ajouter : « Si son existence se fût écoulée calme et honorée dans sa patrie, s'il eût vécu entouré d'aides intelligents, de constructeurs et d'ouvriers, s'il eût goûté quelque temps la liberté d'esprit qui est nécessaire à l'exécution de longs travaux scientifiques, on n'aurait pas à défendre sa mémoire contre de tels reproches». Obligé de lutter toute sa vie contre la misère, d'accorder à ses recherches l'argent qu'il enlevait à ses besoins, Papin n'a pu nous montrer que des ébauches de son génie. Mais dans sa vie accidentée, dans la correspondance nombreuse qu'il laissa après lui, dans les jugements de ses contemporains, il est impossible de relever une trace de tare ni même d'acrimonie, alors qu'il aurait eu tant de motifs d'accuser le destin, de verser dans le délire de la persécution, s'il en avait eu le moindre germe. Son exemple, auquel on pourrait en ajouter tant d'autres, nous montre simplement que le génie ne suffit pas pour réussir, mais que sans les circonstances et le milieu il n'arrive qu'à causer la ruine de son malheureux maître. La facilité à s'incliner devant la critique ne contraste-t-elle pas avec l'obstination acharnée dont font montre les inventeurs déséquilibrés lorsqu'on discute leurs projets? obstination sur laquelle justement on a voulu fonder la distinction entre l'erreur banale et celle provenant d'un vice de l'esprit.

Newcomen, auquel on doit la première machine à vapeur pratique, ne nous arrêtera pas longtemps, car il n'offre rien du type classique du génie; mais il eut toutes les chances qui manquèrent à son infortuné prédécesseur. Moins instruit que Papin, les critiques de Robert Hooke, qui essayait de le dissuader de marcher sur les traces du médecin français, ne le convainquirent pas. Il se borna à séparer du cylindre contenant le piston la chaudière contenant la vapeur, et le

hasard se chargea du reste. Un jour que pour éviter des fuites par les interstices du piston grossièrement construit, on l'avait recouvert d'une légère couche d'eau, on vit la machine accélérer et régulariser ses battements. On cherche la cause de cet heureux phénomène et l'on s'aperçoit que par une fente accidentelle l'eau froide tombait dans le cylindre et condensait la vapeur. On s'empressa de reproduire en plus grand cette disposition due au hasard, et la gloire et la fortune furent l'apanage de l'imitateur, du vivant même de l'inventeur obscur et misérable, qui ne réclama pas.

Nous sommes arrivé maintenant au plus grand nom de la mécanique moderne, au véritable créateur des machines à vapeur, car il les transforma si radicalement, il les porta à un tel degré de perfection en les basant sur des principes différents, qu'on ne peut en vérité lui refuser ce titre.

On possède sur James Watt assez de documents pour pouvoir reconstituer sa biographie exacte, et les appréciations que laissèrent sur l'œuvre et surtout sur l'homme ses contemporains nous le représentent comme tout le contraire d'un dégénéré, car on ne trouvera la moindre tare ni chez ses ascendants, ni chez lui, ni chez ses héritiers.

Son bisaïeul, cultivateur du comté d'Aberdeen perdit, pendant les guerres religieuses qui ensanglantèrent l'Ecosse à cette époque, et sa vie et ses biens, ce qui laissa son fils, Thomas Watt, sans aucune ressource. Cependant, à force d'énergie et grâce à son intelligence, il apprit les mathématiques et fut nommé professeur à Greenock, puis il se mit à étudier le droit, ce qui lui procura une charge mieux rétribuée de magistrat à Crawfords-Dyke. Il mourut à quatre-vingt-douze ans. Son fils James, mort à quatre-vingt-quatre ans, et père du célèbre inventeur, était également magistrat et s'occupait en même temps d'appareils et instruments nécessaires à la navigation. Comme on le voit, James Watt, né en 1736, descendait d'aïeux intelligents, d'une longévité bien au-dessus de la moyenne et ayant des dispositions nettement scientifiques. Dès son jeune âge, lui-même montra des

goûts analogues, car lorsqu'on le laissait seul à la maison il passait son temps à dessiner des figures géométriques et à construire de petites machines, au lieu de faire ses devoirs, ce qui lui attirait les réprimandes de sa tante : « James, je n'ai jamais vu un garçon plus paresseux que vous ; prenez donc un livre et occupez-vous utilement. Voilà plus d'une heure que vous n'avez articulé un seul mot. Savez-vous ce que vous avez fait pendant ce temps-là ? Vous avez ôté, remis et ôté encore le couvercle de la théière ; vous avez regardé sortir la vapeur et recueilli les gouttes d'eau qu'elle formait dans la cuiller. N'est-ce pas une honte que d'employer ainsi son temps ? » Son père, au contraire, lorsqu'il le voyait ainsi absorbé, défendait qu'on le dérangeât.

Si les goûts de son enfance le portaient ainsi vers la mécanique, il était doué aussi d'une imagination très vive et s'exprimait avec une captivante facilité, ainsi qu'en témoigne une note rédigée en 1798 par sa cousine Mme Marion Campbell, qui fut élevée avec lui. Pendant une absence, sa mère l'avait confié à son amie qui, à son retour, le lui rendit en disant : « Chaque nuit, quand l'heure du coucher approche, votre fils trouve toujours le moyen de faire quelque conte, qui en amène un second, puis un troisième, et ces contes ont tant de charme que les heures se succèdent aux heures sans que nous nous en apercevions. »

Son activité se tournait encore vers d'autres matières, et il étudia successivement la botanique, la minéralogie, la géologie, la physique, la chimie, la médecine, la chirurgie, l'histoire et la poésie. Mais des revers de fortune l'obligèrent à songer à la vie réelle, et en 1755 il entra à Londres, chez un fabricant d'intruments de physique. Il ne tarda pas à acquérir promptement du renom et alla s'établir à Glascow, d'où il fabriqua des appareils, modèles de travail fini, que l'on conserve encore précieusement. Il était le fournisseur attitré de la Faculté de cette ville, et quoique simple ouvrier, les professeurs, frappés de l'originalité de ses vues, de la profondeur de ses connaissances, étaient loin de dédaigner

sa conversation. Voici le portrait que son contemporain, le docteur Robison, auteur du *Philosophical Magazine*, nous trace de son caractère : « Dès que dans l'Université une difficulté nous arrêtait, et cela quelle qu'en fût la nature, nous courions chez notre artiste. Une fois provoqué, chaque sujet devenait pour lui un texte d'études sérieuses et de découvertes. Jamais il ne lâchait prise qu'après avoir entièrement éclairci la question proposée, soit qu'il la réduisît à rien, soit qu'il en tirât quelque résultat net et substantiel. Un jour, la solution désirée sembla exiger la lecture de l'ouvrage de Leupold sur les machines : Watt apprit aussitôt l'allemand. Dans une autre circonstance, et pour un motif semblable, il se rendit maître de la langue italienne. La simplicité naïve du jeune ingénieur lui conciliait sur le champ la bienveillance de tous ceux qui l'approchaient. Quoique j'aie assez vécu dans le monde, je suis obligé de déclarer qu'il me serait impossible de citer un second exemple d'un attachement aussi sincère et aussi général, accordé à quelque personne d'une supériorité incontestée. »

On sait qu'une réduction de la machine de Newcomen, que le professeur de physique lui donna à réparer, fut le point de départ de tous ses travaux sur la vapeur. Avec de simples fioles de pharmaciens, il détermina la quantité de vapeur donnée par un poids fixe de charbon, le volume de vapeur fourni par une quantité fixe d'eau bouillante, la quantité de chaleur mise en liberté par la condensation d'un certain volume d'eau, le tout avec une précision que n'ont pas dépassée les appareils perfectionnés modernes. Par l'invention du condenseur isolé, il diminua de moitié la dépense du combustible, puis, par la substitution de la force de la vapeur à la pression atmosphérique, changeant radicalement le principe des anciennes machines, il obtint, à force égale, un rendement quatre fois plus économique. Mais son association avec Rœbuck, banquier trop spéculateur, compromit sa modeste aisance. Sans récriminer, il traça des projets de canaux, de ponts, les fit exécuter ; bref, accepta le modeste

emploi de conducteur des ponts et chaussées. La perte de sa femme, à laquelle il était très attaché, contribua encore à l'éloigner de ses idées d'invention, dont pendant cette période il sembla se désintéresser. Mais ses nombreux amis s'occupaient de lui et parlèrent de ses découvertes au fameux industriel Boulton, qui, très riche, très remuant, un tant soit peu intrigant, bref ayant toutes les qualités qui manquaient à Watt, vit du premier coup le parti qu'il pouvait en tirer. Leur association fut en effet féconde en résultats heureux. Ils livraient gratuitement leurs machines, se contentant du tiers de charbon économisé par leur procédé ; mais cette redevance leur procurait de tels revenus, que les propriétaires des mines, ne voulant plus l'acquitter, intentèrent procès sur procès. Watt fut obligé d'abandonner ses recherches et de devenir plaideur. Pendant huit années exclusivement consacrées à défendre sa fortune, il apprit son droit, comme il avait déjà appris l'allemand et l'italien nécessaires à ses recherches bibliographiques. Ayant obtenu gain de cause un an avant l'expiration de son brevet, il reprit le cours de ses travaux et voulut transformer sa machine dont l'emploi était limité, puisque la force ne se produisait que pendant l'abaissement du piston, et par conséquent était intermittente, en moteur universel à force continue s'exerçant aussi bien pendant l'élévation que pendant la descente du piston. Il y arriva en substituant à la pression atmosphérique l'effet de la vapeur, s'exerçant ainsi sur les deux faces du piston. C'était alors, dans toute l'acception du mot, une machine à vapeur puisqu'elle n'employait plus que cette force. Il compléta sa découverte par l'invention d'un parallélogramme articulé qui porte encore son nom. Puis, voulant transformer le mouvement de va-et-vient du balancier en un mouvement combiné de rotation, il songea « à appliquer une simple manivelle dans le genre de celle dont se sert le remouleur et qu'il fait mouvoir avec le pied : invention de grand mérite et dont on ne connaît ni la date ni le modeste invènteur ». Mais un

concurrent, averti par un ouvrier infidèle, réussit à prendre un brevet pour une chose depuis si longtemps dans le domaine courant, et Watt, qui cependant aurait pu facilement le faire annuler, trouva plus commode d'inventer un autre système mécanique connu sous le nom de soleil et planète. Pour régulariser l'effet mécanique de la vapeur qui ne dépendait que d'un facteur difficilement appréciable, l'intensité du foyer sous la chaudière, James Watt inventa son régulateur à force centrifuge, qui, automatiquement, ouvre ou ferme les soupapes, juste au degré voulu, de manière à avoir toujours une quantité fixe de vapeur représentant ainsi une force constante. Enfin, il utilisa le premier la détente de la vapeur, qui à effet égal permet d'en économiser la moitié ou les deux tiers, prolonge en outre de beaucoup la durée des machines et a permis de réaliser de nos jours les immenses avantages qui résultent de son emploi.

Telle est l'œuvre immense d'un simple ouvrier mécanicien qui, par son seul génie, sans le secours du hasard, dota sa patrie de puissants engins de travail, contribua plus que tout autre à sa richesse et à son élévation. Fouillons maintenant sa vie privée, et voyons si durant son existence on lui trouva seulement l'ombre d'une tare.

L'appréciation du docteur Robison nous a fixé sur son caractère, tranquille, doux et modeste. Ces qualités éclateront lorsque les revers de fortune résultant de sa première association le forceront à abandonner ses études pour un emploi moins relevé, elles reparaîtront encore lors des longs procès, si injustes, que lui intentèrent les acquéreurs de ses machines et qu'il supporta sans aigreur, en faisant même le sujet d'heureuses saillies.

Walter Scott (Préface du *Monastère*) ayant séjourné quelque temps près de l'illustre vieillard, constamment entouré de tout ce que l'Angleterre comptait alors de célèbre, Darwin, le chimiste Priestley, Edgeworth, en laisse le portrait suivant : « Watt n'était pas seulement le savant le plus profond, celui

qui avec le plus de succès avait tiré de certaines combinaisons de nombres et de forces des applications nouvelles ; il n'occupait pas seulement un des premiers rangs parmi ceux qui se font remarquer par la généralité de leur instruction, il était encore le meilleur, le plus aimable des hommes. Quand je l'ai rencontré, il était entouré d'une petite réunion de littérateurs du Nord. Là je vis et j'entendis ce que je ne verrai et n'entendrai plus jamais. Dans la quatre-vingt-unième année de son âge, le vieillard, alerte, aimable, bienveillant, prenait un vif intérêt à toutes les questions ; sa science était à la disposition de qui la réclamait. Il répandait les trésors de ses talents et de son imagination sur tous les objets. Parmi les gentlemen se trouvait un profond philologue, Watt discuta avec lui sur l'origine de l'alphabet comme s'il avait été le contemporain de Cadmus. Un célèbre critique s'étant mis de la partie, vous eussiez dit que le vieillard avait consacré sa vie tout entière à l'étude des belles lettres et de l'économie politique. Il serait superflu de mentionner les sciences, c'était sa carrière spéciale et brilante. Cependant, quand il parla avec notre compatriote Jedediah Cleishbotham, vous auriez juré qu'il avait été le contemporain de Claverhouse et de Burley, des persécuteurs et des persécutés ; il avait fait en vérité le dénombrement exact des coups de fusil que les dragons tirèrent sur les covenantaires fugitifs. Nous découvrîmes enfin qu'aucun roman du plus léger renom ne lui avait échappé, et que la passion de l'illustre savant pour ce genre d'ouvrages était aussi vive que celle qu'ils inspirent aux jeunes modistes de dix-huit ans. »

Après un tel jugement, il serait difficile d'attribuer à James Watt les lacunes, les irrégularités de caractères, les goûts pathologiques que l'on remarque chez les dégénérés. Ajoutons que jusqu'à l'année de sa mort (1819) son esprit se conserva aussi clair et aussi lucide. Darwin se plaignant de la nécessité où il était de copier deux fois sa correspondance pour en garder le double : « J'y penserai ce soir, et demain je vous en recauserai ». Le lendemain, la presse à copier était

inventée. Le même Darwin, le priant de fabriquer un orgue: « Comment voulez-vous que je fasse ? Je ne connais pas la musique et ne puis distinguer deux sons : l'une de mes oreilles est en *ut*, l'autre en *fa* ». Malgré cela, par la connaissance générale et vague de la théorie physique, il arriva à construire un instrument dont les musiciens de profession louaient les qualités harmoniques. Mais ces inventions-là ne lui apparaissaient que comme des délassements. Sa façon de travailler, l'idée qu'il se faisait de ses découvertes prouvent amplement que pour lui le seul guide était une sorte d'instinct auquel il s'abandonnait. Lui si curieux pour toutes les branches de la science ne pouvait lire sans ennui les traités didactiques de mécanique. De même, il ne se servait jamais d'algèbre pour calculer la puissance de ses machines, mais employait constamment des figures de géométrie. Les idées lui venaient très vite et sans effort, et du premier coup atteignaient un état qui n'avait plus besoin d'être modifié. « L'idée » une fois conçue, toutes les autres améliorations s'effectuè- » rent avec une incroyable rapidité ; tellement que dans » l'espace d'un ou deux jours, mon plan fut parfaitement » arrangé dans ma tête et que, pour en faire l'essai, je le mis » tout de suite à exécution ». Aussi estimait-il que ses idées auraient pu arriver à tout le monde, tant elles étaient simples, et cette croyance expliquait sa modestie.

Pour terminer cette biographie déjà longue, ajoutons que ses deux fils, dont l'un vécut aussi un âge très avancé, se rendirent tous les deux célèbres, l'un comme ingénieur en continuant les travaux de son père, l'autre, comme chimiste et minéralogiste distingué. Sa descendance fut donc exempte de toute trace de déchéance.

Qui donc pourra, après une vie si bien remplie, dont les nombreux élèves ou amis qui l'entouraient ont publié jusqu'aux plus insignifiants détails, accuser ce génie de dégénérescence et en donner des preuves ? Et cependant, nul plus que Watt ne fut original, car il n'y a pas de comparaison entre ce qu'il trouva et ce qu'il laissa, et cette originalité,

source de son génie, il ne la puisa pas dans un vice de son esprit, dans un déséquilibre le plaçant hors de la voie commune, mais dans son ignorance voulue de tout ce qui sentait le traité, la besogne mâchée, le chemin frayé d'avance.

Nous pourrions après lui citer le *curriculum vitæ*, d'après les témoignages de leurs contemporains, et les *Notices biographiques* d'Arago de tous ceux qui s'illustrèrent dans cette catégorie de recherches. S'ils eurent parfois des vies mouvementées, ce fut bien plus par le fait de causes pour ainsi dire extrinsèques que du fait de leur caractère. Il est même très curieux de remarquer qu'au milieu de tous leurs ennuis, parfois très grands, s'ils conservèrent inébranlable leur foi en leur étoile, ils ne firent jamais preuve envers leurs ennemis, alors même que leurs griefs étaient fondés, de l'acrimonie, de l'âpreté dans leurs réclamations dont nous aurons à nous occuper au chapitre suivant.

L'histoire du marquis de Jouffroy en est un exemple frappant. Après Papin, mais se basant pour sa machine sur des principes différents que, d'ailleurs, les recherches de Watt avaient mis en évidence, il construisit un bateau qui, en 1783, aux yeux de dix mille spectateurs étonnés, remonta aussi souvent qu'on voulut le courant de la Saône, et cela plusieurs jours de suite. Les autorités compétentes et les physiciens de l'Académie de Lyon dirigeaient et vérifiaient les expériences, puis firent un rapport relatant leurs constatations, mais lorsque de Jouffroy voulut obtenir un brevet pour exploiter son invention, attestée et par tant de personnes et par tout ce que Lyon comptait d'intelligent, le ministre d'alors, de Calonne, contestant d'abord qu'il y eût découverte, exigea que le bateau fût transporté à Paris, tenant pour non valable tout ce qui se ferait en province.

« Ainsi, dit Figuier, la science ne voulait accueillir un résultat constaté à Lyon qu'après l'avoir vu se reproduire à Paris. »

Avec les moyens rudimentaires de transport employés à cette époque, cette vexation grotesque était « l'enterrement »

du projet de Jouffroy. Il le comprit bien, mais « il n'éleva ni réclamations ni plaintes, et se borna pour toute réponse à expédier à Périer un modèle au vingt-quatrième du bateau de Lyon ». Il est bon d'ajouter que ce Périer était l'antagoniste du marquis après avoir été son ami, ayant inventé lui aussi un bateau à vapeur qui n'avait jamais pu fonctionner, grâce à des défauts dont Jouffroy avait fait la critique, et que c'était justement celui que de Calonne avait choisi pour examiner l'œuvre de son rival.

La réponse était des plus anodines, ainsi que la seule protestation qu'il se permit pour démontrer la réalité de son invention [1] : « son bateau continua de naviguer sur la Saône pendant seize mois et fut ensuite abandonné. »

La Révolution qui arrivait, en lui supprimant ses biens, le força à quitter ses études et il émigra. Ce ne fut qu'à la Restauration, vingt-cinq ans plus tard, qu'il lui fut donné de faire à Paris ses expériences couronnées de succès et de fonder une Compagnie pour l'exploitation de son brevet, mais on lui en contesta ensuite la validité, et une Compagnie rivale s'étant formée, toutes deux se ruinèrent mutuellement. L'infortuné marquis de Jouffroy, faute de pain, dut entrer aux Invalides où il mourut du choléra en 1832, âgé de quatre-vingt deux ans. Dans ses lettres adressées à son ami le général de Follenai, et où il expose souvent ses difficultés matérielles, il n'y a pas trace non plus de récriminations. M. Paguelle, dont la famille avait connu Claude de Jouffroy, M. de Beausset-Roquefort, que nous avons déjà cité, ne mentionnent dans son caractère aucune bizarrerie, aucun travers, quoique au temps de ses premières expériences on l'eût ridiculisé du sobriquet de « Jouffroy-La-Pompe », tant on trouvait extraordinaire « ce gentilhomme de Franche-Comté qui embarque des pompes à feu sur des rivières. »

Son heureux rival Fulton, dont la vie et le caractère nous ont été transmis par son ami Colden avec lequel il vécut

[1] Notice historique sur l'invention des bateaux à vapeur (Société littéraire de Lyon, 27 janvier 1864).

longtemps (1), offre aussi l'exemple d'un inventeur frappant à toutes les portes, voyant partout la moquerie comme seule réponse à ses expériences et enfin, de retour dans sa patrie, ce fut sous des huées que le *Clermont* fit ses premiers essais. Elles ne tardèrent pas, du reste, à se convertir en acclamations, mais Fulton, « qui était demeuré insensible aux marques de mépris de ses compatriotes, ne se laissa pas détourner par les témoignages de leur admiration ». Le compte rendu des essais qu'il publia est d'une simplicité extrême : en quelques lignes, l'auteur note les points de départ et d'arrivée, la distance entre les deux, le temps du parcours et la vitesse moyenne, aucun commentaire, aucune allusion à ses luttes et à son triomphe.

Nous pourrions ainsi multiplier les citations à loisir et citer les biographies de Georges Stephenson et de son fils Robert. On pourrait voir, chose curieuse, deux génies se succéder dans la même famille : l'un, créé de toutes pièces, ne devant tout qu'à lui seul, surgissant d'un métier où tout était étranger, opposé même à la carrière qu'il devait illustrer; et l'autre, formé par l'instruction, le milieu qui avait manqué au premier; tous deux se complétant à merveille, et faisant du chemin de fer, machine grossière et très lente, le merveilleux instrument de vitesse qu'il est devenu de nos jours. Et celui grâce auquel un pareil miracle est devenu possible, Marc Seguin, neveu de Mongolfier, frère aussi d'ingénieurs et de métallurgistes éminents, créateur de la chaudière tubulaire, a-t-il, dans sa longue carrière couronnée d'une vieillesse exempte de maladies et qu'il consacrait encore aux recherches scientifiques où il avait brillé, présenté le moindre trouble, la moindre bizarrerie qui rappelât même de loin la dégénérescence?

A multiplier ainsi les exemples, nous craindrions de fatiguer, mais cette immunité ne s'est pas attachée aux seuls inventeurs qui s'illustrèrent dans cette branche. Les chi-

(1) The life of Robert Fulton, by hisfriend. C. N. Colden, New-York, 1817, in-8°.

mistes l'ont partagée, et un historique un peu minutieux des grands noms de cette science le démontrerait aisément. En France, la biographie de Lavoisier révèle un esprit comparable à celui de Watt par son universalité, sa pondération, avec peut-être plus d'ampleur encore et une vue plus profonde de l'avenir scientifique; les deux qualités maîtresses du célèbre mécanicien anglais, l'invention (qui n'est qu'une forme de l'imagination) et le sens critique, se retrouvent au même degré chez le chimiste français. Nous nous permettons ici de citer l'appréciation de M. Paul Richer sur le génie de Lavoisier : « Si l'on examine l'œuvre d'un des plus grands » savants qui aient honoré notre patrie, de Lavoisier, on » sera stupéfait d'y trouver le mélange de ces deux qualités » intellectuelles maîtresses (invention et sens critique). L'in- » vention! nul plus que lui ne l'a possédée. Il invente à » chaque instant des méthodes nouvelles. Il découvre des » faits très simples que des milliers d'observateurs n'avaient » pas vus, quoiqu'ils eussent passé devant leurs yeux avant » d'avoir passé devant les yeux de Lavoisier. Il s'étend à tout : » il analyse l'eau, la poudre, l'alcool, il trouve la fermen- » tation, il démontre le mécanisme de la production de » la chaleur, par les êtres vivants, il dose cette chaleur, » il crée une nomenclature chimique, il crée la thermo- » chimie, il pressent la loi de l'équivalence des forces, et » cela ne l'empêche pas de faire de l'économie politique, » de la statistique, de l'industrie. En tout il est supérieur. » Partout où il jette son regard d'aigle, il apporte une donnée » nouvelle. Ce qui échappe aux autres ne lui échappe pas, à » lui. Il a prévu, par une merveilleuse intuition, la chimie » tout entière. Si bien que notre chimie contemporaine, avec » ses admirables découvertes, a été dans ses grandes lignes » conçue totalement par le puissant cerveau de Lavoisier. » Mais ce génie vaste et perspicace n'eût pas suffi, s'il n'eût » été modifié par un profond sens critique ». Malheureusement, à trente-deux ans, le couperet de la guillotine arrêta l'essor de ce puissant génie, mais rien, dans la période trop

courte qu'il lui fut donnée de vivre, n'indique une tare quelconque, une trace de dégénérescence. A un siècle d'intervalle, et après une carrière heureusement plus longue, ne peut-on pas en dire autant de M. Berthelot?

Dans une branche plus voisine de nous, la biographie de Bichat, inventeur de génie de l'histologie, de Claude Bernard, de Pasteur, pour ne parler que de ces trois grands noms, ne nous démontre-t-elle pas surabondamment que nous sommes là en présence d'êtres normaux, exempts de la moindre trace pathologique? Et puisque James Weir, à l'affût de la moindre tare ou du moindre tic, nous accorde encore Darwin, Galilée, Edison, Rumsey, Howes et Morse, sans du reste prétendre que ce soient les seuls, pourquoi ferions-nous plus de difficultés que lui pour admettre que tous ceux dont le génie est fait d'observation scientifique n'ont pas payé le lourd tribut de névrose dont les artistes seuls ont supporté le poids?

Pour nous résumer nous pensons que le génie inventif, et en général le génie scientifique, est par lui-même d'essence saine. Le moindre déséquilibre ne peut que l'affaiblir. Il procède du reste de conditions opposées au génie artistique. Celui-ci est intuitif, procédant par saccades, attendant l'inspiration de la Muse; l'autre est déductif, groupant les faits, les analysant et finissant par arriver aux lois qui les régissent. Assurément, par une induction hardie, on a pu arriver quelquefois à une découverte de génie, mais ce sont là des éclairs qui dans la vie d'un homme ne luisent pas souvent. La fécondité des savants ne tient pas à cette cause, elle n'est due qu'à l'ordre, qu'à la méthode qui guide leurs pas. Plus la science mettra en lumière de faits nouveaux et isolés, plus le futur génie inventeur qui devra les relier pour en faire jaillir une loi devra devenir un savant. En science, le rôle des génies intuitifs, se formant de toutes pièces et par une sorte de devination arrivant à découvrir des lois, s'efface de plus en plus. L'observation minutieuse servie par un sens critique sévère le remplace, et le génie, comme l'a défini Buffon, n'arrive plus qu'à être une longue patience.

CHAPITRE III

Les Dégénérés Inventeurs.

Si nous avons vu dans le chapitre précédent de grands génies absolument sains, notre intention n'est pas de prétendre, bien loin de là, que tous les inventeurs le sont également. Il n'est peut-être pas au contraire de genre d'occupation qui ait plus d'attrait sur les déséquilibrés, et cela pour plusieurs raisons : d'abord, chez la majorité des dégénérés, un instinctif besoin de se mettre en avant, les fait se lancer dans des entreprises pour lesquelles ils ne sont pas taillés; ensuite, c'est un besoin pour ainsi dire fondamental de l'homme de façonner à sa guise, par des modifications souvent insignifiantes, des objets inventés par autrui. Il n'est personne d'entre nous qui, à diverses reprises, n'ait jugé un objet incommode et conclu : « Si on l'avait fait de telle ou telle façon ». Mais chez l'homme sain, ce désir s'arrête à un regret. Il ne passe pas à l'exécution, car du premier coup il voit que la somme de travail à fournir, de difficultés à vaincre ne compenseraient pas la commodité obtenue, et ce motif suffit à refréner le désir naissant.

Il n'en est pas de même chez le déséquilibré. La relation entre l'avantage obtenu et les efforts faits pour l'obtenir ne lui parvient pas nettement, si même elle n'est pas entièrement faussée, et on en voit ainsi sans cesse occupés à des modifications souvent heureuses, mais au fond insignifiantes. C'est un type de maniaque dont on rit et qui, s'il borne là son activité, est inoffensif. C'est le premier degré d'une

longue échelle, et non seulement ce premier degré, mais bien d'autres plus avancés encore passent inaperçus. En effet, la conception délirante peut très bien n'être pas absurde, et privée de ce caractère qui suffit à la faire écarter, pouvant même contenir une certaine part de vérité, il est très difficile de dire pourquoi elle est pathologique et en quoi elle diffère d'une erreur que tout homme normal peut commettre. Il n'y a donc entre l'erreur qui peut être le fait de tout le monde, et la conception délirante qui est le fait de l'aliéné, aucune différence, de prime abord appréciable, qui puisse faire reconnaître celui qui se trompe de celui qui divague. La distinction ne peut être établie que par la connaissance des causes qui montrera l'ignorance à la base de l'erreur et la débilité mentale à la base de la conception délirante. Si l'étiologie fait défaut, il est impossible de faire la différence. Au reste, les exemples sont fréquents d'hommes de grands sens, mais de compétence bornée sur certains sujets, embrassant les idées fausses, mais non absurdes, transmises par un inventeur délirant et montrant ainsi que l'ignorance et la maladie peuvent passagèrement conduire au même résultat. Et en disant passagèrement, nous indiquons le caractère qui les sépare, car l'erreur ne subsiste plus chez un homme sain dès qu'il a compris ou qu'on lui a montré comment et pourquoi il se trompe, tandis que le dégénéré, alors qu'il peut paraître très intelligent, voire même brillant, ne peut pas le comprendre et s'obstine de plus en plus.

S'il est presque impossible de distinguer une œuvre pathologique fausse d'une œuvre normale fausse également, on est également très embarrassé pour distinguer l'inventeur pathologique de l'inventeur normal. Nous avons vu qu'une conception erronée ne suffit pas pour faire la différence, et du reste un dégénéré n'est pas forcément amené à n'émettre que des idées fausses. Il peut très bien arriver à mettre au jour quelque chose d'entièrement ignoré avant lui, quand cela ne serait que par l'effet du hasard, qui joue souvent un

rôle plus considérable qu'on ne pense. Nous avons vu, pour la machine de Newcomen, une simple fissure accidentelle du métal laissant passer l'eau fournir un moyen rapide et imprévu de condenser la vapeur, une cuillère abandonnée par Daguerre sur un papier enduit d'albuminate de mercure, en reproduisant son image fournir un procédé de reproduction des épreuves, et de nos jours encore, les rayons Röntgen ne doivent-ils pas leur découverte à un hasard semblable ?

Mais ces circonstances fortuites mises à part, le dégénéré peut fort bien par lui-même arriver à des découvertes géniales si la tare qui l'affecte n'atteint pas ses facultés mentales, si elle n'entache par exemple que ses facultés affectives. Alors, où est la limite entre l'inventeur de génie sain et l'inventeur malade ? Elle n'existe pas, et la succession de degrés qui va de l'un à l'autre fait une série de transitions si fines, si petites, qu'on ne peut en trouver une suffisante qui serve de frontière.

La même série de transitions qui, du génie, amène au déséquilibré supérieur, nous conduit au déséquilibré dont la maladie, si dans les milieux où elle évolue elle n'est pas considérée comme telle, frappe du moins les yeux de l'entourage et les fait appeler toqués, originaux, exaltés ou quelque autre qualificatif analogue. Il n'est personne qui n'en connaisse plusieurs exemples. Azam (*Revue scientifique*, 1891), en parlant d'eux, les range en deux catégories, suivant l'évolution de leur manie : « La plupart du temps, les excentricités que j'ai en vue conduisent ces malheureux à la folie, mais il est beaucoup d'entre eux qui, même pendant une longue vie, n'arrivent pas à ce dernier terme de la décadence intellectuelle; ils demeurent originaux et bizarres, pour leur malheur et le plus souvent pour celui des autres. »

L'observation ci-dessous, dûe à l'extrême obligeance de notre maître, M. le Prof. Régis, en est un exemple frappant.

Observation I (Inédite).

J'ai vu aujourd'hui (1er novembre 1894) chez lui M. V..., boulanger, rue C..., j'ai dû me présenter comme venant lui demander ses prix pour une fourniture de pain à une institution. Il m'a parlé de façon très sensée et irréprochable à ce sujet, me disant qu'il servait depuis dix ans l'institution L..., que pour les fournitures importantes comme celle-là il faisait 7 0/0 de rabais, qu'il tenait avant tout à donner d'excellente qualité et qu'il avait ainsi gagné peu à peu tous ses clients, sans réclame et sans bruit, sans faux meilleur marché, par la seule valeur de son pain. Il s'occupe lui-même de tout ; quand il a trois fournées, se lève et travaille la nuit ; de plus il tient sa comptabilité. Sauf un peu de vanité — bien naturelle — au sujet de la valeur de son pain, je l'ai trouvé là irréprochable.

Pour le faire venir sur le terrain pathologiqne, j'ai dû prendre un long détour, lui parler d'abord de la falsification des farines, des nouveaux appareils à blé, des progrès de l'industrie, enfin des inventions. Je l'ai ainsi amené naturellement et inconsciemment à me dire qu'il était lui-même inventeur. Avec beaucoup de sous-entendus et de discrétion, il m'a dit qu'il avait eu des discussions avec des chimistes qui déclaraient sa découverte impossible ; qu'il était allé à la mairie *payer ce qu'il fallait*, qu'il n'avait pas voulu prendre de brevet, pour ne pas avoir le sort de Turpin, que ce n'étaient pas les savants, trop occupés de leurs formules, mais les ignorants qui inventaient..... Mais il gardait encore le silence sur la nature de son invention. Je lui ai parlé du bateau sous-marin. Là, il a commencé à s'ouvrir davantage, disant que pour lui on n'arriverait pas complètement au résultat, parce qu'on n'usait pas du grand principe consistant à emprunter tout ce qui est nécessaire au séjour et à la vie dans un élément à cet élément lui-même, c'est-à-dire de tirer de l'eau pour les bateaux sous-marins tout ce qu'il fallait. « Alors, lui ai-je dit, vous pensez qu'il faut tirer de l'air tout ce qui est nécessaire aux ballons dirigeables ». Cette fois, j'avais touché juste et il a parlé. Son invention est en effet relative à l'aérostation militaire. Il a été en correspondance avec le général Boulanger, le capitaine Renard, etc. Il offrait d'abandonner la propriété et jusqu'à la gloire de son invention ;

il ne voulait que la moitié de la prime promise. Le capitaine Renard lui a répondu de s'adresser à la Commission des brevets. Il a répondu qu'il ne voulait pas avoir *le sort de Turpin*, et les choses en sont restées là.

Son ballon dirigeable est à poids constant. Il a écrit là-dessus un mémoire de 57 pages qu'on lui a enlevé, mais il l'écrira à nouveau, et puis il n'y avait pas toutes les indications. Il a perdu du temps avec cette invention, mais pas beaucoup d'argent (2.000 fr.), car il n'a pas eu besoin de faire d'essais; c'est inutile. Il a trouvé du premier coup, et pourtant, c'est à peine s'il a été à l'école quelques mois. Il ne fera rien pour l'instant, mais il laissera cela à son fils. Il aura là sa fortune assurée.

La femme, qui complète mon examen par ses renseignements, me dit que son mari depuis déjà bien des années lui rend la vie impossible. Il l'a accusée de tout, surtout de vol, l'a plusieurs fois signalée dans les journaux (comme ne devant pas payer ses dettes), l'accuse d'avoir de l'argent caché, 20.000 francs placés à la Banque, l'a forcée à se mettre nue devant deux messieurs pour voir si son trésor n'était pas sur elle, a essayé de l'intimider au moyen d'une espèce de sorcier qui la menaçait des esprits ; il ne lui parle pas depuis deux ans, ni à son fils âgé de onze à douze ans, parce qu'il aime sa mère. Il est tout le temps dehors. Il s'imagine endormir des somnambules et passe son temps avec elles qui se moquent de lui, l'amènent au loin (Toulouse) où elles lui font chercher des soi-disant trésors cachés. Il fait de mauvaises affaires à cause de son peu d'assiduité et menace de se séparer de sa femme. Elle voudrait trouver un moyen de lui faire donner un conseil judiciaire, afin de pouvoir s'occuper de leur boulangerie dans l'intérêt de leur enfant. Malheureusement, il n'est pas assez malade et il l'est trop, et sa folie partielle n'est pas de celles qu'on peut facilement interner.

Ces types d'originaux excentriques abondent malheureusement. Un coup d'œil jeté sur les descriptions des brevets délivrés du 1er mars au 31 décembre 1901 permet de faire une ample récolte d'inventions tout au moins saugrenues, ainsi qu'a eu la patience de le faire M. Maurice Martin dans un article paru le 12 juillet 1902 dans la *Petite Gironde*. Après avoir constaté que ce sont tout d'abord les cycles, automo-

biles, sous-marins et ballons dirigeables qui ont le plus fourni matière à des élucubrations fantaisistes, ce dont nous-même avons été aussi frappé au cours de nos recherches dans les asiles, il énumère la longue nomenclature des brevets : Appareils pour cirer les chaussures, nettoyer les couteaux, etc.; Procédé pour fixer la tête aux cruches; Manche de parapluie pour vélocipédistes; Râpes métalliques pour cors aux pieds; Signaux combinés pour s'orienter dans les villes; Balle pour tirer sur une cible vivante sans lui faire du mal; Appareil pour produire des vagues dans une baignoire, et son opposé : Projectiles pour calmer les vagues sur mer; Billard ellipsoïdal; Flûte à boîte résonnante mobile; Cuisinière forme bureau; Forceps pour l'accouchement des gros animaux; Outil tranchant pour l'accouchement des G. A.; Outil destiné aux accouchements des G. A.; Couronne mortuaire; Ensevelissement mortuaire; Support pour amphithéâtres mortuaires; Machines à sectionner les saucisses; Extraction de l'alcool des matières fécales; Appareil à encaisser les cotisations; Moteur sans dépense; Carnet-crachoir hygiénique; Descente des cercueils dans les fosses; Epaulette française dite américaine; Outil universel pour écrivains; Machine à nettoyer les cartes à jouer, etc., etc.

Si l'on songe que l'obtention des brevets entraîne des démarches coûteuses et la déposition d'une somme assez élevée, alors que l'immense majorité des inventeurs dégénérés vit d'ordinaire dans la misère, par suite même de leur négligence habituelle pour tout ce qui n'est pas leurs recherches, qui engloutissent toutes leurs ressources, on comprendra que cette nomenclature, abrégée du reste, ne représente qu'une très minime partie des élucubrations qu'ont mises au jour des gens qui ne sont ni interdits ni enfermés, et que peut-être même leur entourage considère comme supérieurs.

Le nombre de femmes qui figurent à titre d'inventeur est relativement très restreint, en raison probablement de l'éducation particulière, de leurs occupations habituelles qui les

détournent d'ordinaire des recherches scientifiques. Dans les asiles d'aliénés, où le délire d'invention est assez fréquent chez les hommes, on le rencontre très rarement chez les femmes, ainsi que nous l'avons constaté au cours de nos recherches dans les asiles.

Mais il paraît que ces constatations ne s'appliquent qu'à la France, et d'une façon générale à l'Europe, si l'on en croit le docteur de Neuville. Jusqu'en 1860, on n'avait délivré aux États-Unis qu'une demi-douzaine de brevets pour des corsets, des poudres à gâteaux, des tissus de paille avec trame de soie, inventés par des femmes. Depuis, elles sont sorties de ce domaine modeste pour aborder, avec succès paraît-il, les recherches chimiques, les roues de locomotives, la fabrication des cigares, les chemins de fer à élévateurs. A Atlanta, une Exposition de modèles brevetés que les femmes seules ont inventé, montre qu'en fait de machines électriques, courroies de transmission, charpentage supprimant le ciment, générateur fumivore pour l'obtention de la vapeur sèche, etc., elles rivalisent avec le sexe fort. C'est, du reste, par centaines que le Patent Office enregistre des brevets sous des noms féminins.

En France, en 1894, 1897, 1898, 1899, la moyenne n'est que d'une soixantaine environ et porte surtout sur des perfectionnements des objets de toilette : peigne faisant parvenir le liquide sur le cuir chevelu, cure-dents aromatiques avec effet antiseptique et couche superficielle soluble, boule de massage et de friction logée dans une coquille, bande hygiénique pour femmes, avec bassin en forme de bateau convexe sur la ligne médiane et concave sur les bords (!!), machine à écrire dans la poche ou dans toute autre position (!!) (brevet n° 289.960), fond idéal à côté mobile pour culotte de dames, cyclistes, écuyères, chasseresses, etc. (brevet Mmes Guérin et Brandeau). On voit d'une façon générale que les dames de France n'ont pas l'esprit aussi scientifique que leurs sœurs transatlantiques. Mais elles réussissent à merveille, paraît-il, dans la confection des jouets, bébés marcheurs et parleurs,

poupées articulées, etc. Un philosophe pourrait trouver là d'amples sujets d'étude sur les différents caractères des deux races, mais ceci n'est pas de notre ressort, et nous nous bornerons à constater chez la femme la rareté et de l'esprit inventif et de la forme de folie correspondante.

Malheureusement ces inventions, qui ne seraient qu'amusantes, ont un côté tragique. Par la tension d'esprit qu'elles occasionnent (nous ne parlerons pas de celles des femmes), par l'irritation qu'elles soulèvent si elles sont contrariées, et par les conséquences que peuvent provoquer ces deux facteurs, elles amènent souvent des scènes qui nécessitent l'internement pour parer à de plus grands malheurs. C'est le cas de l'observation ci-dessous que nous avons pu recueillir grâce à l'obligeance de M. le Dr Nicouleau, médecin des asiles d'aliénés.

Observation II (Personnelle).

Alph. H..., cinquante-cinq ans, chimiste.

Antécédents héréditaires. — Ne peut fournir sur ses parents que des renseignements assez vagues : il les a peu connus, car ils sont morts jeunes. Son père, très vif, a succombé à une maladie de cœur. Son grand-père maternel, chimiste comme lui, s'occupait beaucoup de recherches, sur la poudre principalement ; ne peut dire toutefois s'il était arrivé à des découvertes, car il ne l'a pas connu.

Antécédents personnels. — A toujours été de constitution robuste ; jamais de maladie. Nie énergiquement toute habitude alcoolique. Pas de maladie vénérienne.

Histoire de la maladie. — Jusqu'à dix-huit ans, reçut une solide instruction primaire ; puis, son beau-frère, ingénieur-chimiste sorti de l'Ecole centrale dans les premiers numéros, l'appela près de lui et lui inculqua les premières notions de chimie. Un de ses parents, professeur à l'École des Arts et Manufactures, le fit également travailler dans son laboratoire, et le jeune homme s'intéressant vivement à la chimie fit de rapides progrès. Il entra ensuite dans une usine de produits chimiques

où l'on s'occupait d'applications industrielles, et il se lança dans cette voie avec tant d'ardeur et de réussite que les ingénieurs-chimistes qui venaient dans cette maison faire un stage de trois ans l'avaient hautement apprécié et que l'un d'eux (dont il cite le nom) avait coutume de dire en parlant de lui : « Tu vois celui-là, il fait plus de travail en deux jours que nous autres en trois mois. »

De cette époque datent ses recherches sur les cuirs mordorés ; il était arrivé à trouver un produit grâce auquel, en variant simplement les proportions, il pouvait à volonté reproduire toutes les teintes. Du reste, il prit un brevet qu'il céda ensuite à la maison Flo.... « Grâce à mon procédé, dit-il, la peau de mouton qui vaut 4 fr. ou 4 fr. 50 se revend facilement de 30 à 35 francs et on n'a pas besoin de chercher les clients ; ce sont eux qui vous prient de leur vendre ». Lui ayant demandé ce que lui avait rapporté une aussi belle invention, qui, selon lui, a enrichi la maison qui l'avait exploitée, il répond : « Je ne pourrai vous le dire ; c'est probablement ma femme qui a touché l'argent, mais ce n'est là qu'une invention secondaire. »

L'alizarine, substance qui en teinturerie a détrôné la garance, venait de tomber dans le domaine public à l'expiration du brevet pris par l'inventeur et, la concurrenc eaidant, les prix descendirent de 7 à 8 francs le kilogramme à 1 fr. 80. La maison dans laquelle il était employé, contrainte de suivre les cours, vendait à perte et était acculée à la faillite, malgré les efforts du directeur, chimiste distingué, et des ingénieurs qui s'efforçaient de trouver un mode de production plus économique. C'est alors que, pour les tirer d'embarras, lui, le « petit bonhomme de chimiste », comme il s'intitule dans tous ses écrits, eut l'idée de chercher à son tour et il le fit avec une ardeur telle que pendant trois mois il ne dormait que deux à trois heures par nuit et, vers la fin, ne mangeait presque plus du tout. Il parle volontiers de ses recherches, cite de mémoire la série des réactions chimiques (anthracène + biiodure de potassium = anthraquinone + HCl) mais ne veut pas dire en quoi consiste son nouveau procédé qu'il a tout prêt dans la tête et qui, malgré le bas prix du produit (1 fr. 80), permettrait encore de réaliser 0 fr. 50 de bénéfice par kilogramme ; la maison débitant jusqu'à 200 kilogrammes par jour, on voit par là quel aurait été le bénéfice réalisé (1). Sa femme et sa belle-mère, voulant

(1) Il est à noter que sur le certificat d'entrée le Directeur et les ingénieurs ont déclaré ses inventions absolument chimériques.

couper court à un genre de vie qu'elles jugeaient pernicieux pour sa santé, cachèrent les papiers sur lesquels il avait consigné le résultat de ses recherches : c'est alors que le chagrin violent qu'il ressentit, joint à son extrême fatigue physique et à sa surexcitation morale, le mirent dans un état sur lequel il ne veut pas s'expliquer, malgré nos questions réitérées. Il se serait laissé aller à des menaces envers sa belle-mère « dont la meilleure ne vaut rien » et celle-ci, effrayée, aurait prévenu le commissaire qui l'aurait fait enfermer à Villejuif; il reconnaît d'ailleurs très volontiers qu'il était très agité à ce moment-là, mais il ajoute qu'il n'avait pas l'intention de mettre ses menaces à exécution.

A son entrée à l'hôpital, il fut traité par du bromure et des douches qu'il prenait avec tant de plaisir, que pendant l'hiver rigoureux de 1892-1893 il continua d'en prendre alors qu'elles étaient suspendues pour les autres, quoique, dit-il, il n'en eût plus besoin depuis longtemps. En effet, toujours d'après ses dires, le traitement joint au repos absolu avait fait un tel effet qu'un mois après son internement sa surexcitation était tombée et que le sommeil était revenu. Il fut cependant maintenu « à cause des lenteurs de l'administration », dit-il ; il s'avisa alors que le pain de l'asile était exécrable et, d'après un factum qu'il a consenti à nous laisser voir, mais sans l'abandonner, il y avait relevé huit goûts différents, entre autres ceux de rassis, d'aigri, de moisi. En présence de cet état de choses, il adressa un mémoire au directeur, au médecin en chef et au cuisinier et puis il prit la fonction de « vérificateur des pains des Hospices civils et des Hopitaux de la Seine ». Chaque quinzaine, il dressait un rapport constatant les imperfections de la fabrication et les modifications à apporter, rapport qu'il transmettait aux trois personnes ci-dessus désignées. Il commença à ce moment ses travaux sur la panification.

Il remarqua aussi à cette époque que la préparation des tripes qu'on leur servait aux repas répandait dans la cuisine une odeur infecte qu'il attribua au nettoyage insuffisant et à la naphtylamine, corps sulfo-conjugué qu'il connaissait très bien pour l'avoir autrefois fabriqué. Il écrivit aux mêmes personnes pour leur signaler le fait et leur indiquer le remède. La naphtylamine étant très peu soluble dans l'eau (une partie dans 500 d'eau bouillante), il fallait la transformer en acétate de naphtylamine, sel environ 300 fois plus soluble que sa base : il aurait fallu simplement laver les tripes à l'eau vinaigrée.

Son procédé n'étant pas immédiatement exécuté, il se rendit dans les cuisines pour exposer ses idées et les faire triompher, et en même temps s'appliqua à connaître le fonctionnement de tous les appareils qu'il démonta, nettoya soigneusement et remonta pour que tout marchât à souhait lorsqu'il tenterait son expérience. Dans ce travail de vérification, il eut des difficultés avec le « chef occulte des marmitons » qui étaient paresseux, indisciplinés et très irrespectueux. Cependant, grâce à sa conduite énergique et à sa menace de les faire cuire dans les marmites on le laissa vérifier et nettoyer en paix. Il avait eu aussi des difficultés avec ses camarades de chambre dont certains, par jalousie, voulaient l'empêcher dc travailler quand il écrivait sur la panification. « Il y en avait, dit-il, qui me dérangeaient quand j'écrivais, mais ceux qui étaient de pauvres malades, des *irresponsables,* je ne leur faisais jamais de mal ; mais si je voyais qu'on me cherchait une querelle d'Allemand, en connaissance de cause, je ne pliais jamais devant eux, pour si nombreux qu'ils fussent ». Il en résulta des bagarres assez fréquentes au cours desquelles il luttait avec succès, dit-il, un contre trois.

Cependant ses travaux sur la panification avançaient ; il avait trouvé que par la fermentation due aux levures il se fait une déperdition de 10 0/0 sur la farine qui se transforme en glycose et autres matières relativement peu nutritives. L'incorporation directe de l'acide carbonique à la pâte éviterait et cette perte et ces inconvénients, et le bénéfice retiré de ce fait compenserait le prix de l'acide carbonique employé. En effet, le prix de l'acide carbonique, à l'époque où le malade a été interné (et il a dû baisser depuis quatorze ans, ajoute-t-il) était de 0 fr. 60 le kilogramme, qui équivaut à 500 litres, quantité suffisante pour faire 500 kilogrammes de pain, ce qui mettrait à 0 fr. 12 l'acide carbonique par 100 kilogrammes de pain. A Villejuif, il essaya d'incorporer l'acide carbonique à la pâte et, après pas mal de tâtonnements dus à l'absence de matériel convenable, il était arrivé à fabriquer des petits pains qu'il faisait cuire dans une vieille casserole émaillée, en guise de four. D'abord il s'était servi d'un siphon d'eau de seltz qui avait donné des résultats déplorables, vu le peu de CO^2 qu'il contenait. Il avait ensuite réussi à fabriquer le CO^2 nécessaire, en décomposant du bicarbonate de soude par de l'acide tartrique. Un tuyau muni d'un robinet qu'il avait également fabriqué amenait le gaz dans le pétrin. Il aurait obtenu ainsi

des petits pains excellents, de l'aveu même du médecin en chef, du cuisinier, etc. Sur ces entrefaites, ayant pu pénétrer dans la bibliothèque de l'établissement, il vit, en feuilletant les *Annales de la Science* de Louis Figuier, qu'un docteur anglais, Dauglish, avait eu la même idée que lui et avait tenté de la réaliser en 1857, mais qu'en présence des résultats obtenus (il fallait quatre à cinq fournées pour cuire ce que l'on cuit d'ordinaire en une seule) et de l'opposition des boulangers la tentative avait échoué.

Il fait la critique du procédé de Dauglish, et nous assure que le sien, comme il l'a déjà expérimenté, ne présente pas les mêmes inconvénients. Il veut bien nous laisser parcourir les notes qu'il a prises sur son invention, et les doubles des lettres qu'il a adressées aux autorités pour leur faire part de sa découverte, mais ne veut pas s'en dessaisir. Il fait remarquer la rencontre fortuite de son idée et de celle du « bon docteur qui lui aussi a dû manger du mauvais pain, peut-être dans les mêmes conditions que moi ». Loin d'être jaloux de sa priorité, il l'estime au contraire très vivement. Entre temps, il avait réformé l'Asile au point de vue propreté, politesse. Il montre ensuite le plan de son pétrisseur, qui est simplement un pétrin mécanique, avec un couvercle hermétiquement fermé par des vis, un manomètre pour indiquer la pression intérieure, un robinet qui le met en relation avec le récipient à CO^2 et un autre robinet situé au bas par où la pâte, suffisamment brassée par des hélices, file sous la pression du gaz et tombe dans une balance où elle est débitée en morceaux de poids égaux. Il nous fait remarquer plusieurs fois dans le courant de son récit l'utilité de la balance, car tout doit être pesé, farine, eau, sel, etc., et il ne cesse de s'élever contre la méthode « de tout faire à l'œil », ce qu'il est pourtant obligé de faire puisqu'il n'a pu emporter la balance qu'il avait fabriquée à Villejuif. Il est très humilié, en tant que chimiste et homme de science d'être forcé de se servir d'un procédé aussi primitif. Le reste de ses notes contient des explications sur l'innocuité de CO_2, que l'on emploie pour faire monter la bière, pour les boissons gazeuses, etc., et qui pourrait aussi s'incorporer au pain, sur les quantités de farine et d'eau à employer, la manière de brasser la pâte, de chauffer le four, etc. Ces notes, bien rédigées et même très judicieuses par endroits, et ne présentant aucune trace de conceptions délirantes, sont écrites sur un ton

didactique et très tranchant. Du reste, l'auteur ne souffre pas la moindre contradiction. Il nous montra deux petits pains, fabriqués avec un mélange de deux pâtes dont l'une contenait de l'acide tartrique et l'autre du bicarbonate de soude. C'etait, dit-il, pour étudier la production et le dégagement du gaz dans la pâte. Ces pains, dont la croûte dorée avait un goût fort appétissant, ne présentaient à l'intérieur aucune trace de bulles gazeuses.

Actuellement le malade nous paraît assez content de son sort, à la restriction près qu'il n'a pas les appareils nécessaires pour la réalisation de ses projets. « Du reste, pourvu que j'aie de l'encre et du papier, qu'on me laisse travailler en paix, être ici ou ailleurs, ça m'est égal. »

Il a également plusieurs réformes en vue, concernant l'alimentation, mais ne veut pas nous les communiquer. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'elles sont destinées à améliorer le sort des classes pauvres. Il a, du reste, des idées philanthropiques, car s'il travaille ainsi ce n'est pas pour son avantage personnel et il ne veut pas prendre des brevets, mais avec son procédé toutes les farines inférieures de seigle, d'avoine, de maïs, donneront du pain aussi bon que le pur froment. Les boulangers cependant vont mettre des bâtons dans les roues, car il sait par lui-même ce qu'il en coûte de s'attaquer à la routine, mais quand le public aura goûté son pain, il n'en voudra point d'autre, et les boulangers seront contraints de céder.

Interrogé au point de vue persécution, il répond qu'il ne pense pas avoir d'ennemis, mais le ton de sa réponse est nettement peu franc. C'est sa belle-mère qui l'a fait enfermer et il faudra bien qu'on s'explique là-dessus. Il reconnaît cependant que les faits qui motivèrent son internement étaient exacts, mais les met sur le compte de l'excès de travail. Depuis, s'il est guéri et maintenu depuis quatorze ans, c'est qu'évidemmont quelqu'un y a intérêt et puis, ajoute-t-il en riant : « Il faut compter avec les lenteurs de l'Administration ». Il croit avoir été transféré à l'hôpital de C., parce que ce dernier asile possède un four à pain, ce qui manquait à Villejuif. Toutefois le malade, sur cette partie de son histoire, nous a produit l'impression de calculer ses réponses et d'avoir une arrière-pensée. L'interne qui nous accompagnait fit la même réflexion.

Il parle avec une certaine volubilité, mais d'une façon très claire et parfois même spirituelle, se servant toujours du mot propre. Les quel-

ques formules de chimie qu'il nous cita, les différents modes de préparation des substances organiques étaient exacts, ainsi que nous l'avons reconnu après vérification.

L'observation que nous venons de reproduire nous montre un dégénéré en réalité peu atteint, cependant on remarquera chez lui l'absence de tout sentiment affectif envers sa femme et son enfant. Pourvu qu'il puisse travailler en paix, le reste lui importe peu. Poussé à ce point là, l'amour de la science est plus qu'exagéré, il est pathologique. On voit aussi, mais voilées par les réticences du malade, qui là-dessus semble sentir vaguement qu'il a intérêt à dissimuler, ses idées de persécution familiale. Certes, tous les dégénérés inventeurs ne les ont pas, tout au moins bien apparentes, mais elles existent plus ou moins, à l'état embryonnaire peut-on dire. C'est, du reste, logique, car la seule façon d'expliquer l'échec de leurs inventions, c'est d'admettre, et c'est ce qu'ils font tous, qu'elles dépassent trop les limites de l'intelligence normale pour pouvoir être appréciées. Ils rejettent donc la faute sur la routine contre laquelle, il est vrai, tous les inventeurs ont eu à lutter, contre l'inintelligence de leurs contemporains : ils espèrent dans l'avenir qui prépare leur triomphe. Ceux-là sont les optimistes, qui se bornent à rejeter la responsabilité sur des causes générales sans les faire retomber sur des individus. C'est l'observation d'un malade de cette catégorie, qu'il nous fut donné de voir aux consultations de M. le Prof. Régis, que nous rapportons ci-dessous.

Observation III (Personnelle).

Eugène H..., soixante-neuf ans, ferblantier-lampiste, est entré à l'hôpital Saint-André pour des bourdonnements d'oreille et quelques douleurs rhumatismales.

Comme antécédents héréditaires, son père est mort à cinquante-six ou cinquante-huit ans, il ne sait pas de quoi ; sa mère, à quatre-vingts ans, de vieillesse, dit-il. Ses parents ne présentaient rien de particulier. Il a

eu deux frères qui sont morts et une sœur actuellement vivante, de constitution chétive.

Personnellement, il n'a jamais eu de maladies graves, sauf de temps en temps des douleurs rhumatismales et parfois des migraines qu'il attribuait à l'ardeur qu'il mettait au travail intellectuel.

Il était encore sur les bancs de l'école primaire, à l'âge de huit à dix ans, lorsqu'il commença à faire ses premiers essais d'inventeur. « Ça m'est venu naturellement », dit-il, et le souvenir de ses premières années et de ses premiers travaux l'émeut au point de le faire pleurer. Marié une première fois, sa femme l'abandonna. Il supporta cette séparation très philosophiquement et, à trente-sept ans, se remaria en 1872, et de sa seconde femme eut six enfants vivants et bien portants. Ils sont intelligents, mais aucun ne présente les dispositions créatrices du père. Celui-ci, avant d'être lampiste, fabriquait des éventails et gravait sur nacre. Ses inventions cependant ne se rapportent pas à ces deux derniers arts. Il trouva d'abord un seau passe-lait, sorte de filtre qui lui valut une médaille d'argent à une Exposition de l'Oise, puis un tricycle avec pédales à roues libres qui obtint une médaille d'or ; jusqu'ici ses inventions étaient des modifications ingénieuses d'objets courants, mais il voulut aborder des sujets plus élevés, et fit breveter une hélice. Puis, il construisit à Nice un bateau de plaisance fonctionnant avec elle, mais pour ce faire, il s'était associé avec un entrepreneur. Après des essais, qui, dit-il, furent heureux, ils exposèrent ce bateau dans une baraque, mais cette exhibition ne rapporta pas lourd, et son associé, lui laissant les frais à payer, s'enfuit en Italie en emportant la caisse. Ses expériences lui suggérèrent l'idée de son sous-marin plongeur et rouleur, dont il nous montra un modèle réduit, qui consiste en deux cymbales se regardant par leur concavité, avec un intervalle de 2 ou 3 centimètres entre les bords. Le bateau, immergé seulement à moitié, roulerait comme une roue poussée par la force des vagues. Il nous fit voir ensuite la réduction de son ballon dirigeable, soigneusement abritée dans une cloche de verre. Il se compose de quatre paires d'hélices disposées en croix. Dans chaque paire chaque hélice tourne en sens inverse de l'autre, ce qui fait, dit-il, une sorte de tire-bouchon s'enfonçant dans l'air et faisant progresser son ballon. Le moteur est situé à l'intersection des deux branches de la croix, mais comme il ne l'a pas trouvé (du reste il ne

soupçonne même pas que c'est justement là le point capital) et qu'il considère ce détail comme négligeable, il l'a remplacé pour la commodité de la démonstration par une longue vis sans fin, qui, tournée du dehors de la cage, met ses hélices en mouvement, ce qui est d'un très joli effet. L'habitation du capitaine et des passagers, située au-dessous du moteur, sert de contre-poids. Le tout est très finement exécuté en fer-blanc et décèle une grande habileté manuelle. Il est dommage qu'il n'ait pas songé à transformer son appareil en jouet qui sûrement aurait eu du succès et l'aurait pécunièrement dédommagé des déboires que lui ont fait subir ses autres inventions. L'échec qu'a subi sa cuirasse impénétrable pour navires de guerre l'a aussi attristé, ce qui joint aux soucis que lui donnaient sa santé a modéré un peu son ardeur inventive, quoiqu'il aït toujours le feu sacré. Et puis il comprend que ses inventions sont trop au-dessus du niveau de l'esprit contemporain, mais l'avenir lui rendra justice. En attendant, il se plaint de douleurs rhumatismales et de bourdonnements continuels, surtout dans l'oreille gauche. Depuis environ un mois, nuit et jour, il entend des personnes lui parler bas, l'appeler, prononcer des paroles véritables, si bien qu'il se retourne très souvent, et, bien entendu, ne voit personne. Il se rend cependant bien compte que ce ne sont là que des bruits subjectifs et ne songe nullement à en rendre quelqu'un responsable.

Nous aurions voulu suivre de plus près ce malade, qui est venu aux consultations de M. le Dr Régis au mois de juillet 1902. Malheureusement, rentré dans sa famille, il y est mort pendant les vacances, de pneumonie, à ce qu'on nous a dit.

Les idées de persécution n'existent pas ici, du moins bien développées. Elles sont réduites à un minimum que l'on retrouve chez tous les inventeurs méconnus : l'idée que le public n'est pas pas digne de les comprendre. C'est là le germe qui va se développer suivant le degré de dégénérescence et, avec toutes les transitions possibles, aboutir à un véritable délire de persécution. Le plus souvent on a des formes mixtes, l'invention et la persécution se combinant dans des proportions variables, mais généralement le dernier facteur augmente sans cesse et il ne peut guère en être

autrement, le caractère irritable du malade amenant des froissements de plus en plus répétés et fréquents, qui à leur tour surexcitent de plus en plus un sujet déjà aigri. A la longue, l'inventeur n'est plus qu'un persécuté en lutte avec la société qui l'a méconnu, les catégories de gens qui l'ont empêché d'arriver, ceux qui empêchent qu'on lui rende justice, etc. Il peut y avoir une part de vrai au fond des réclamations, mais ce qui est pathologique, c'est l'importance exagérée qu'il attache à des incidents qui au fond ne sont que les mille détails de la lutte pour la vie et que tout le monde subit à des degrés divers. Qu'il réussisse par ses discours, par ses actes à faire partager sa croyance à son entourage, et on aura tout un groupe de délirants. Le malheur, c'est que leur folie partielle et si limitée sera difficilement acceptée comme folie par le public, jusqu'au jour où un éclat violent fera ouvrir les yeux. C'est un cas de ce genre qui, par la position du sujet et ses relations politiques, a suscité dans l'Est d'ardentes polémiques et a servi de thème à des interpellations à la Chambre et qui sert de sujet à l'observation suivante, dont nous remercions ici le distingué docteur Sizaret, médecin des Asiles, qui a bien voulu nous la communiquer.

Observation IV (Inédite).

(Due à l'extrême obligeance de M. le Dr Sizaret, médecin en chef des Asiles publics d'aliénés.)

Inventeur malheureux, persécuté, aigri, devenant persécuteur, en rébellion contre la loi, mis en observation, reconnu aliéné, pour lequel un non-lieu a été prononcé, maintenu à l'Asile, puis évadé en 1902.

Antécédents héréditaires. — Le sieur Al. P..., âgé de quarante-cinq ans, célibataire, issu d'un mariage entre cousins germains, a également des aliénés dans les deux branches de sa famille issues de ses oncles. Il a un frère aîné et une sœur. Tous deux sont des gens à humeur variable et à caractère difficile.

Le père d'Al.... mort à quatre-vingts ans d'une affection épithéliomateuse; la mère, âgée de quarante-cinq ans; notre sujet lui-même, ainsi que son frère et sa sœur, vivaient ensemble dans une propriété voisine d'une ville de l'Est, à X...

Notre sujet Al. P... rêvait depuis 1870 d'inventer un fusil à tir rapide qui permît à la France de prendre sa revanche. Il nous a donné les détails intéressants de la façon dont, étant soldat en garnison à Paris, il fut mis en relation avec les ministres de la guerre qui se succédèrent. Il avait un cousin général, qui le protégea et l'appuya. Mais il prétend que n'étant pas reçu au ministère de la guerre comme il eût pu l'être en passant par la Commission spéciale de l'artillerie, tout en l'autorisant à travailler son invention à Saint-Etienne, on s'arrangea pour l'empêcher de réussir dans ses essais. Bref, le fusil Lebel fut préféré.

Mais les dépenses d'Al... avaient dépassé ses moyens, il avait ruiné sa famille. Il chercha à intéresser des personnages influents à sa cause pour obtenir une indemnité. Il n'obtint rien et commença à publier une brochure adressée aux Chambres, incriminant le patriotisme du Comité technique d'artillerie. Cette brochure contenait entr'autres une lettre de son cousin le général, parlant de « sa colère, de ses désillusions à la suite de mauvais conseils, de son acrimonie, de ses accusations malveillantes », finalement le traitant de « malheureux affolé, qui fuit le parent de bon et utile conseil qui le patronne, victime de perfides conseils... » Tel est le premier jugement que nous avons sur l'état mental d'Al...

Il est une série de documents précis, historiques presque, que je ne puis relater et qui indiquent les phases de la misère où Al... tomba peu à peu. La propriété d'X... étant hypothéquée, il fallait la vendre. Une veuve assez riche consentit à épouser le frère aîné d'Al... en accordant au contrat le gîte à toute la famille dans la propriété d'X... qu'elle achetait. C'est du moins ce que relatait un contrat que lut un notaire à la famille assemblée. Il y avait loin de la coupe aux lèvres. Le mariage conclu, la veuve remariée fit expulser ses beaux-parents, son beau-frère et sa belle-sœur; le contrat ne comportait pas, dit Al..., les clauses qui avaient été lues. Al... dépose chez le procureur de la République une plainte, disant que si la femme de leur frère « avait l'impudence, la cruauté, l'injustice inouïe de donner suite quelque matin à la sommation qu'elle adressait à la famille Al..., celle-ci réunie faisait serment de

ne garantir aucune des conséquences terribles de la situation ». Une enquête eut lieu, le Tribunal voisin, puis la Cour, avec avis de la Chambre des notaires, déboutèrent la famille Al... de sa réclamation.

C'est alors que Al. P... recommence une longue plainte contre ses ennemis, le notaire, son frère lui-même et sa femme et l'adresse au Procureur de son siège. Il y dit qu'il y a là une grave et déplorable affaire qui menace de se terminer par une épouvantable boucherie.... *manœuvres déloyales* par des *aigrefins* qui veulent faire *un coup de Bourse ; couper les vivres* à la famille par un *reçu clandestin*, etc.

Nous retrouvons là les expressions classiques des dégénérés.

La veuve remariée au frère est traitée de pieuvre qui enlace, fatigue, désunit, satisfait sa rage de posséder, sa froide ambition. La famille Al... sera par elle ligottée et jetée à la rue dans les neiges. Le frère est grisé par sa femme, c'est une tête faible, etc. Leur mariage est un collage solennel. Sa femme est une vipère, une personne possessive qui sacrifierait sans scrupules la vie de plusieurs personnes. Elle pourrait rendre fou son mari nº 2, lui faire faire un corps à corps avec son ex-frère. Elle voudra attirer Al. P... dans un guet-apens et le faire fourrer au bloc avec les menottes, qu'ils ne s'y avisent pas (*sic*). Cette diatribe renferme en outre les photographies des pièces que le notaire est censé avoir falsifiées. Il en résulte que Al. P... et les membres de la famille restés unis se disent persécutés et victimes. La dite famille n'avait pas encore quitté la propriété d'X... à la fin de décembre 1896, un commandement d'huissier pour payer les contributions lui fut signifié. Al. P... était absent. Son père, sa mère et sa sœur armés de fusils empêchèrent l'huissier de saisir ; finalement les gendarmes s'en mêlèrent, et force resta à la loi. Les délinquants eurent six jours de prison chacun.

Le 20 février 1897, Al. P... étant encore absent, un huissier vint expulser la famille de la propriété d'X... C'est alors que Al. P... adresse aux pouvoirs publics un nouveau pamphlet, réclamant de paraître en cours d'assises afin de prouver que le notaire a commis un faux. En outre, un télégramme au ministère de la justice, calqué sur un propos analogue du marquis de Morès réclamant la mise en liberté d'un sieur Sarda, disait : « Si dans huit jours la dame (épouse de son frère) ne restitue pas les titres de propriété de X..., nous lâcherons tous nos chiens, sinon poursuivez les coupables aux assises, où nous avons le droit de faire la preuve. »

C'était le 9 août 1898. Le vieux père était mort depuis quelque temps. Le 8 mars 1899, le Procureur du ressort prie le maire de X... d'inviter Al. P... de s'abstenir de pénétrer sur les propriétés de son frère et de sa belle-sœur où on le voyait fréquemment. Le 22 mars 1899, en réponse à cette invitation, Al. P... informait M. le Procureur général que s'il n'était pas remis sous huit jours en possession de ses titres de propriété cambriolés par son frère à la vente frauduleuse de 1895, il se ferait justice lui-même. Le Président de la République et le Garde des sceaux reçurent copie de cet ultimatum.

Le 8 juin 1899, Al. P... écrit au Procureur du ressort une longue lettre dans laquelle il rappelle ses déboires d'inventeur armurier, la mort de son père, les souffrances de sa mère et de sa sœur, se plaignant enfin que sa persévérance et son énergie soient taxées d'exaltation et de folie. Il convient qu'il a diffamé plusieurs personnes et demande à passer aux assises et déclare enfin que de concert avec sa mère et sa sœur ils rentreront ce même jour dans la propriété d'X... En effet, ils fracturent les clôtures, rentrent et se barricadent. Les gendarmes requis par le frère constatèrent et ne purent déloger les intrus.

Le 10 juin, un huissier venant signaler mandat de comparution ne fut pas reçu. Le 13 juin, une descente du Parquet n'obtint rien des consorts Al. P... Le frère de son côté écrit au Procureur et demande qu'on s'assure de son frère. Le Procureur général prescrit alors au Parquet du lieu de faire investir et surveiller la place. On invitait à prendre des ménagements à cause de l'exaltation des délinquants, vu aussi la faible importance de l'affaire. On prescrivait dès lors aussi d'examiner l'état mental d'Al. P... La mère fut arrêtée le 19 juin, la sœur le 16 juillet et Al. P... le 19 juillet.

C'est alors qu'il fut amené, le 8 août, à l'asile d'Y..., où il fut soumis à mon expertise. « Al. P..., âgé de quarante-cinq ans, est de taille élevée, blond, a les yeux bleus, le front découvert, vigoureux et bien constitué, sobre, sans stigmates d'alcoolisme. Se présente sans embarras. Son hérédité est chargée; il est aussi sujet à des migraines dues aux excès de fatigue cérébrale. Ce malheureux inventeur, déséquilibré déjà par vice de naissance, dont le frère, d'après les données mêmes de l'instruction, prit part à une série d'attaques contre sa propre famille, était destiné dans les circonstances critiques où le jeu des événements

l'avait poussé à agir en personnalité délirante. Il est, de son propre aveu, persécuté par la jalousie du haut personnel de l'armée ; il est victime d'une personnalité politique haut placée que je n'ai pas à nommer et qui a refusé de s'intéresser à lui et qui, en outre, favorise le notaire qui a fait la vente dite frauduleuse. Il a toujours respecté la vie des personnes, sinon la propriété qu'il conteste énergiquement, de concert avec sa famille. Il avoue cependant qu'il avait en sa propriété de X... de nombreuses armes à feu, des munitions, des grenades pour soutenir un siège, etc., mais qu'il ne voulait pas en faire usage.

» D'abord très calme, très précis dans ses réponses sur tous sujets et à de nombreuses reprises, il fait preuve d'une mémoire très précise, presque spéciale à ces délirants qui après plusieurs années retracent avec minutie des circonstances et des détails sans importance qui semblent incrustés dans leur souvenir. Il se vante même de cette mémoire impeccable, laissant percer sa satisfaction de cette qualité.

» Le 7 septembre, au cours de mon expertise, il me déclare que le 7 août 1899, le gardien N..., de la prison du chef-lieu où il était incarcéré, avait tenté de l'empoisonner avec un bol de lait. C'est une circonstance fortuite qui a fait passer à un autre le liquide toxique, tandis que lui-même recevait une gamelle différente. Il prétend qu'il a passé ce lait à lui destiné à un autre parce qu'il se méfiait, et qu'à peine l'autre prisonnier, dont il cite le nom, l'a eu bu, qu'il est tombé à terre en se tordant dans d'affreuses coliques. Il n'y a pas de doute : c'est un coup monté contre lui, et il a fait relater le fait par un autre malade également placé à l'asile en observation (incendiaire qui était à la prison avec lui). Al. P... me remet la déclaration pour son avocat et veut poursuivre l'affaire. Il est absolument convaincu que ce sont ses ennemis qui ont voulu l'empoisonner, non pour le tuer, mais pour l'affaiblir et le faire passer pour idiot à l'asile d'Y... où on va le transférer. Cette révélation faite, Al. P..., convaincu par le sérieux avec lequel je l'écoute, me dit en son style imagé : « Docteur, je vous donne le sabre, à vous d'y mettre la pointe ». Il pense que sa déclaration va permettre enfin d'anéantir ses ennemis.

» Durant mon expertise, Al, P... s'est montré calme, docile et poli ; j'ai remis mon rapport le 6 octobre 1899 au juge d'instruction, avec ces conclusions :

» 1° Al. P... ne jouit pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles. Ses attaques passionnées contre l'armée, la magistrature, procèdent d'un esprit déséquilibré. Sa résistance aux lois, ses fausses interprétations de faits accidentels, la conviction qu'il est persécuté, tout démontre que l'intelligence et la volonté sont modifiées chez lui dans un sens anormal.

» 2° Il ne paraît pas responsable de ses actes, car il n'était pas en état de discerner certains délits de l'obéissance raisonnée à la loi, bien que sa culture intellectuelle soit suffisante. Il *n'a pas eu conscience* qu'il se mettait hors la loi en violant un domicile et en brisant des clôtures (c'était le chef d'accusation).

» 3° Bien que n'ayant pas été jusqu'alors dangereux pour la vie des personnes, il l'a été pour le respect de la propriété, et il est à craindre que le *délire actif de persécution* dont il est atteint ne le détermine un jour à réagir violemment contre ceux qu'il accuse de l'avoir ruiné, d'avoir fait mourir son père de chagrin, d'avoir dépouillé et emprisonné sa mère et sa sœur, sans omettre sa propre séquestration et la tentative d'empoisonnement.

» 4° La conclusion du § 3 est qu'il paraît nécessaire que la société se protège contre Al. P..., puisqu'on ne peut céder à ses revendications, en le mettant hors d'état de continuer une agitation stérile et dangereuse par son internement dans un asile d'aliénés. »

Al. P... fut l'objet d'un non-lieu, et le 14 octobre 1899 placé au compte du département. Dès lors, il commença à se montrer très méfiant, écrit de divers côtés des lettres de réclamation ou de protestation, exigeant des reçus de la poste et des avis de réception. Puis il finit par déclarer que les magistrats sont tous des criminels conjurés pour le perdre.

Le 17 décembre 1899, le Parquet d'où dépend l'asile d'Y... et le préfet du département demandent un certificat.

« Je déclare que Al. P... est atteint de délire systématisé chronique. Il appartient à une famille où il y a des aliénés. Son frère est d'esprit faible, sa sœur est impulsive, accessible aux suggestions. Al. P... se dit victime des haines de la Direction supérieure de l'artillerie qui a voulu l'empêcher de réussir comme inventeur. Il a édité de nombreuses brochures où il calomnie et insulte les pouvoirs publics. Il croit que le

notaire l'a trompé ; il ne rêve que la Cour d'assises ; il croit aussi qu'on a voulu l'empoisonner à la prison. A part ce délire qui a déterminé des actes extra-légaux, Al. P... est capable de raisonner et a une excellente mémoire. Devant son insistance pour sortir, je l'ai engagé à demander une contre-expertise. Il s'y est opposé en disant que tous les magistrats sont des criminels et s'entendent entre eux pour le perdre. Je demeure, dans ces conditions, convaincu de la nécessité de maintenir le malade. »

Janvier 1900. Al. P... reçoit de temps à autre la visite de sa sœur ; il m'a été impossible de faire comprendre à celle-ci qu'il fallait se garder d'encourager son frère dans ses revendications. Elle est aussi butée que lui et partage toutes ses illusions. Il en est de même de la vieille mère. Al. P..., écrit souvent à sa famille des lettres dans lesquelles il se plaint de mon faux témoignage et de ma duplicité, parce que je l'ai fait passer pour aliéné. On ne peut plus avoir d'entretien avec lui ; à part cela doux et poli, se porte très bien.

Février 1900. Al. P... ergote est discute constamment sur la loi de 1898 avec d'autres malades. Les visites de sa famille obstinée à l'entretenir dans ses revendications, les échos de discussions et d'articles de presse qui pendant de longues semaines ont employé l'affaire d'Al. P... comme machine de guerre contre le gouvernement, tout cela entretient l'exaltation d'Al. P... Il devient impoli, insolent, puis menaçant contre moi. Il crie même à tue-tête et fatigue les autres malades.

Mars. M'accuse toujours de séquestration arbitraire.

Avril. Le caractère devient plus agressif, parfois la parole est saccadée et semble bredouiller. Je ne puis procéder à aucun examen du sujet. Il écrit au Procureur une lettre de violente réclamation contre sa séquestration.

Mai. Se dérobe à toute conversation avec les médecins. Il ne veut plus écrire aux magistrats d'Y..., mais de X..., dans le ressort desquels est sa propriété.

A la fin du mois, Al. P... réussit à exciter certains malades, et l'un d'eux, qui a un passé criminel chargé et est atteint de folie mystique, se décide à projeter de me tuer. Puis il partira à Paris, se fera nommer Président de la République et nommera Al. P... ministre de la Justice. Je dois, pour arrêter ce beau complot, séparer les malades et je mets Al. P... quelques jours en cellule.

6 juin. Au bout de quelques jours, il me fait des excuses et je le remets dans son premier quartier. Il recommence à ergoter au bout de quelques jours.

Juillet. Pas de changement.

Août. Reçoit toujours la visite de sa sœur qui l'excite et l'encourage, il se montre toujours plus mal disposé après.

Septembre. A cherché ces temps-ci à correspondre avec des personnages politiques. Ecrit de nouveau au Procureur général et au sous-préfet d'Y..., demandant la loi de 1838. Je m'oppose (et j'ai gain de cause) à la communication de la loi, car Al. P... se sert de tout prétexte pour s'agiter et surtout agiter les autres. A son quartier de tranquilles, il met tout en rumeur.

De ce moment, jusqu'en mars 1901, Al. P... se porte bien, demeure concentré et écrit en cachette autant qu'il le peut des documents qu'il remet à sa sœur quand elle le visite. Je sais qu'on prépare un nouveau pamphlet et je me doute bien, d'après les articles de la bonne presse, de la façon dont j'y serai traité. Mais j'attends patiemment.

Jusqu'en fin septembre 1901, la situation demeure la même. Il est visité de temps à autre par le sous-préfet d'Y..., les magistrats du ressort et même un inspecteur général du service. Mais maintenant, il ne se donne plus la peine de récriminer et se contente d'avoir un sourire silencieux, car au dehors on s'agite pour lui.

En décembre 1901, on veut soumettre Al. P... à une contre-expertise. M. le Dr Deway (de Lyon) est désigné, mais Al. P... refuse absolument de se soumettre à un nouvel examen. Depuis fort longtemps, Al. P... refuse de boire du vin à l'asile et ne se nourrit que d'œufs qu'il reçoit crus; c'est pour lui le seul moyen d'éviter le poison.

1902. Au début de janvier on propose à Al. P... de le faire examiner à Y... même par un autre expert. Il refuse... ne sait-il pas par sa sœur (aussi malade que lui) que les pouvoirs publics ont reçu sa brochure dernière, dont 800 exemplaires numérotés ont été adressés? D'autre part est-il déjà en train de méditer ou préparer le projet qu'il met à exécution.

Le 24 janvier, à huit heures du soir environ, par un temps noir, un vent violent et la pluie, il disparaît avec la complicité, a-t-on toujours cru, d'un imbécile criminel qu'il avait réussi à s'attacher et qui lavait

la vaisselle du quartier. On suppose qu'il lui a fait la courte échelle pour franchir le mur du saut de loup. De là, la fuite a été très simple. Al. P... est passé à l'étranger et, de là, il a écrit à plusieurs personnes, notamment au préfet de X..., pour demander un sauf-conduit. Consulté à ce sujet et ayant pris connaissance de la réclamation, tout en ne pouvant me prononcer sur l'état mental d'un homme que je ne voyais plus depuis six mois, j'ai déclaré que Al. P..., persistant dans la forme et le fond de ses revendications, était toujours aliéné. Loin de chez lui, n'osant rentrer à X, il est capable de vivre paisible et calme de son travail, mais il redeviendrait vite agressif s'il se retrouvait devant son frère, le notaire, etc., les ennemis, en un mot, qu'il englobe dans ses revendications.

On voit dans ces cas où la dégénérescence est difficile à établir pour des gens non initiés quels embarras suscitent de pareils sujets, qui se posent en victime, et dans ce rôle ont vite fait de gagner l'opinion publique, si prompte à se donner sans information suffisante. On voit également avec quelle facilité, quelle logique même, l'inventeur ruiné, méconnu, aigri, tombe dans la persécution. Il semble même que ce soit là l'aboutissant naturel et, dans un grand nombre de cas, nous pensons que les inventeurs dégénérés y arrivent. Quelques-uns passent des idées aux actes avec une facilité sur laquelle nous reviendrons. Mais nous signalons dès maintenant le lien étroit qui unit les deux délires, le délire d'invention ouvrant d'ordinaire la scène et entraînant l'autre comme corollaire. Mais les rôles peuvent être renversés, comme nous le verrons au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

Les Inventeurs aliénés.

Dans les chapitres précédents, nous nous sommes occupé des cas où le besoin d'inventer, soit chez l'homme normal, soit chez les dégénérés, était seul en jeu. Nous allons l'étudier maintenant dans ses rapports avec des affections qui évoluent en dehors de lui, et où il survient à titre d'épisode plus ou moins important. En dehors de la dégénérescence, on le rencontre fréquemment dans l'excitation maniaque, la paralysie générale et l'alcoolisme. Avant de parler de ces trois derniers états, il nous reste à compléter la question de dégénérescence. Nous avons vu le délire des inventions s'implanter de prime abord chez le dégénéré, c'est le délire secondaire que nous avons maintenant en vue, venant se greffer sur un autre délire. Le cas le plus fréquent, que l'on retrouve souvent dans les asiles, c'est l'association du délire de persécution avec celui des inventions, par une marche en sens contraire de celle précédemment décrite, mais dont le mécanisme s'explique moins facilement. L'observation ci-dessous rapporte un cas semblable de délire d'invention manifestement postérieur au délire de persécution pour lequel le malade avait été interné.

Observation V (Personnelle).

(Recueillie grâce à l'obligeance du Dr Nicouleau, médecin des Asiles.)

Félix Co..., typographe, vingt-sept ans, entre à l'asile de C..., le 27 novembre 1898, avec le diagnostic : folie systématisée aiguë, hallucinations psycho-motrices, idées de persécution.

Antécédents héréditaires. — Père inconnu. Sa mère, chétive, souffre fréquemment de migraines. Un frère bien portant, qui a présenté de la scléro-choroïdite il y a quelques années. De l'avis du docteur Nicouleau, tous deux sont manifestement des faibles d'esprit et des dégénérés.

Antécédents personnels. — N'a pas eu de maladies graves dans son enfance qui s'écoula sans rien de remarquable. Il était cependant sournois et dissimulé. A partir de l'âge de seize ans commença à fréquenter les cabarets, « sans être un ivrogne », dit-il. Il avoue cependant avoir fait des excès d'alcool à diverses reprises. Sa consommation journalière était deux « absinthes » et deux litres de vin environ. Etant typographe, il aimait à démonter souvent ses machines, sans que rien ne l'y obligeât, pour se rendre compte de leur fonctionnement. Alla spécialement à l'Exposition de 1889 pour voir la Galerie des Machines, où il passa toutes ses journées.

Plus tard, il commença à s'apercevoir qu'il était en butte aux attaques de la franc-maçonnerie. Tout ce qu'il entreprenait tournait mal, sous ces influences occultes. Elles allaient même si loin qu'elles l'empêchaient de dormir, et s'il s'assoupissait il entendait immédiatement des voix l'injurier, quoiqu'une visite minutieuse de sa chambre ne permît pas de découvrir d'individus cachés.

Il était persuadé qu'on finirait par le faire mourir, mais cette perspective ne l'effrayait pas, car il était sûr de revenir sur terre sous les traits de saint Louis et d'anéantir ses persécuteurs. De plus, longtemps après, il aura une seconde incarnation, d'essence divine cette fois-ci, dont il parle mystérieusement et par sous-entendus et sur laquelle il ne veut pas s'expliquer. Mais les persécutions dont il était l'objet l'irritaient de plus en plus, et la privation de sommeil qui en était la conséquence l'avait exaspéré à un tel point que, devenant dangereux pour son entourage, on dut songer à l'interner.

Ainsi qu'il le dit lui-même : « La réflexion et la pensée ayant été les seules distractions de mes loisirs forcés », il s'occupa alors de ballons dirigeables, et en construisit un formé d'un cadre de bois, à l'intérieur duquel tournent deux puissantes hélices et, sur les côtés, plusieurs hélices accessoires, le tout mû par la vapeur. Ses idées de persécution persistaient toujours, mais son sommeil était plus calme. Continuant à

creuser son invention, il arriva à la découverte qui sera l'orgueil du xxe siècle et qui, supprimant tous les moteurs connus jusqu'à ce jour, va révolutionner la science et l'industrie.

Elle se compose d'un levier et d'un système de roues dentées, au nombre de quinze environ, et chacune ayant cinq fois moins de dents que la précédente, ce qui lui procure une rotation cinq fois plus rapide et arrive à faire exécuter à la dernière 6 milliards 133 millions de tours pendant que la première n'en fait qu'un, ainsi qu'il nous l'établit par une série de calculs dont il ne peut, du reste, indiquer les bases. On comprend quelle puissance formidable cette vitesse développe quand elle est appliquée à l'hélice du ballon dirigeable, dont il nous a montré les plans.

Cependant, comme ce nombre prodigieux de tours ne peut s'exécuter que théoriquement, car pratiquement, à cause de la résistance de l'air, il ne peut s'effectuer que 50 tours à la minute, il a calculé le nombre de minutes qu'il y a dans un jour, puis dans un an, et divisant les 16 milliards 133 millions par ce chiffre lui-même très élevé, il est arrivé à trouver que pour un tour de la première roue les hélices tourneraient pendant 150 ans, ce qui, dit-il, est presque le mouvement perpétuel, car rien n'empêche la première roue de faire 2 ou 3 tours, ce qui ferait 300, 450 ans de marche sans qu'on eût besoin de faire remonter le levier.

La forme en cigare des aérostats actuels, le gonflement par l'hydrogène ne le satisfont pas, car, dit-il, les ballons sont trop légers et le vent qui les prend par un bout les force à tourner, ou tout au moins à dévier, tandis que le sien, qui est composé par une carcasse de navire, n'offre pas ces inconvénients. De plus, on peut multiplier les hélices (qu'il a figurées par la rencontre de deux plans perpendiculaires, car, dit-il, je ne suis pas assez fort en dessin, mais je voudrais des sortes de cuillers pour mieux prendre l'air) et en mettre non seulement par côté, mais encore en dessous, ce qui fait qu'on serait alors maître de la direction. Comme nous lui objectons que d'ordinaire on se sert pour cela d'un gouvernail, il nous répond que sur les bateaux à hélice depuis longtemps il est devenu inutile et qu'on l'a supprimé. Malgré toutes nos raisons, il n'a jamais voulu en démordre et nous a assuré qu'ayant voyagé sur mer il était sûr de son fait.

Il a également appliqué son invention aux navires, mais il l'a un peu

modifiée. C'est toujours le même plan que celui sur lequel est construit le ballon, mais au lieu de mettre un poids au bout de son levier, la cale du navire, retenue à l'avant du vaisseau par une sorte d'immense charnière et libre à sa partie postérieure, est fixée par un câble à l'extrémité du levier qui pèse sur la première roue. On comprend alors la force que développe cette masse énorme, et, conclut le malade, les cuirassés marcheront plus vite que les torpilleurs, puisqu'ils sont plus pesants, et ils pourront faire au moins 50 nœuds.

Les bicyclettes, dont il était amateur, ont aussi bénéficié de son système, et d'une façon assez ingénieuse. Le cadre est complètement supprimé. Le fameux levier par son extrémité postérieure supporte la selle et, par son extrémité antérieure, s'articule au-dessus de la fourche d'avant avec les quinze roues (dont on peut, du reste, modifier le nombre suivant les tours que l'on veut obtenir). Elles aboutissent au pédalier, mais au lieu de l'actionner simplement, le malade a éprouvé le besoin d'y mettre un dynamo transformant l'énergie en électricité, qui actionnerait alors la roue d'arrière. Le poids seul du cycliste suffirait à faire marcher l'appareil. A notre objection qu'au bout d'un certain temps, par l'abaissement du levier, la selle toucherait la roue d'arrière, Félix Co... nous répond que cela n'arriverait qu'après un tour complet de la première roue, c'est-à-dire après des centaines de kilomètres, toujours en vertu de l'énorme différence du nombre de rotations de la première et de la dernière roue.

Il a également appliqué aux bicyclettes un compteur kilométrique qui est formé d'une série de roues dentées dont l'une s'adapte au pignon d'arrière et dont les autres ont un nombre de dents calculé de telle sorte qu'elles ne font qu'un tour pour un nombre déterminé de tours de la première, correspondant à une distance définie. L'idée est certainement applicable, mais dans l'esprit de son auteur elle est très confuse, et dans les plans qu'il nous a montrés rien n'indique la distance parcourue, le nombre de tours effectués. Il faudrait se contenter de voir tourner l'engrenage de l'appareil, où manquent totalement les points de repère et qui est loin d'être pratique.

Il a également songé à remplacer les horloges par le même système, ce qui permettrait de ne plus les remonter. Il s'étonne que les horlogers n'y aient pas songé depuis longtemps, car, dit-il, dès le moment qu'ils

connaissaient les roues dentées, il n'y avait plus qu'à adapter un levier et un poids, et l'on n'aurait pas eu besoin pour loger les horloges de construire des tours afin d'avoir assez d'espace pour laisser tomber les poids.

Son système pourrait également s'employer pour fournir la force motrice aux usines électriques et aux exploitations industrielles. On n'aurait qu'à faire un levier de 200 mètres que l'on chargerait du poids d'une maison, et l'on voit d'ici l'énergie fournie.

Il y aurait une foule d'applications à tirer de ce système, mais le malade lui-même paraît avoir fini par se lasser de les rechercher. Dans une réclamation adressée au préfet il expose ses découvertes tant en mécanique qu'en étymologie, dont il pénètre les mystères grâce à un mélange curieux de sténographie et de symbolisme.

Voici le document à titre de curiosité :

« J'ose espérer, Monsieur le Préfet, qu'il m'aura suffi de vous faire connaître cette fâcheuse méprise pour que vous donniez l'ordre de me rendre la liberté.

» La réflexion et la pensée ayant été les seules distractions de mes loisirs forcés, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait des inventions presque miraculeuses, qui sont appelées à modifier et à améliorer complètement la politique économique, industrielle et agricole et qui doivent donner à notre chère France, protectrice des opprimés, un engin pour vaincre même la guerre, le hideux fléau qui à travers les siècles jusqu'à ce jour déshonore l'humanité.

» Par un ingénieux système d'hélices et de multiplication de roues, actionnées par un levier qui développe la force formidable de 100.000 quintaux et qui peut non seulement doubler, mais même quintupler, et plus cette force par le seul poids de sa charge, qui par cette raison s'enlève elle-même, j'ai combiné un ballon ou navire aérien dirigeable pouvant en tout temps donner 50 kilomètres à l'heure et plus, et cela pendant des centaines d'années sans le secours d'aucune autre force que celle qu'il reçoit du levier. Avec une douzaine de ces engins, on peut, en quelques heures du haut des airs, réduire en cendres les armées ainsi que les principales villes du peuple assez téméraire pour oser déclarer des hostilités.

» J'ai de plus inventé pour bicyclette un compteur kilométrique perpétuel d'une très grande simplicité, qui peut très facilement être adapté à toute sorte de véhicules.

» Mon système de multiplication des roues et du levier peut être appliqué et peut même remplacer avec avantage la vapeur et l'électricité, les deux plus grandes gloires du XIX[e] siècle, dans les divers cas où ces deux forces sont employées, notamment pour les vaisseaux et les manufactures.

» On peut encore établir des pendules et horloges d'une très grande précision, pouvant donner les heures pendant des milliers d'années sans avoir besoin d'être remontées une seule fois. On pourrait presque dire, sans forfanterie, que le mouvement perpétuel est trouvé.

» Après avoir fait les diverses inventions ci-dessus, pour la plus grande gloire de notre chère patrie, je fus amené à rechercher la racine de ce nom et j'en conclus qu'il devait avoir été tiré de *pâtre*, *padre* en espagnol, *pater* en latin, *père* en français. Pâtre communément signifie berger. D'où lui vient ce nom ? Sans doute de ce qu'il nourrissait son troupeau avec des *gerbes* d'*herbes* coupées le long des *berges*, où elles sont bien plus abondantes et plus fraîches que partout ailleurs. Ce qui fait qu'on le prend plutôt pour le père que pour le chef de son troupeau. Le génie de la langue française était trouvé ; je voulus en rechercher les origines et je découvris la création du monde.

» Je présumais que la terre, à l'encontre de l'opinion générale, est plane, c'est-à-dire qu'elle est mappemonde (une nappe couverte de monde) et que par conséquent le soleil qui l'éclaire est un corps ou esprit lumineux qui pourrait être fort bien l'esprit de la création. Pour rechercher quel pouvait être son point d'appui, je me servis des lettres d'alphabet et des signes de la sténographie de la méthode de Riom (sténographie signifie : sténo-*notes*, *tous* ou *sous-graphie* ou *graphe*, bruit produit par la plume en écrivant sur le papier, ce qui revient à dire *notes* ou *sous-écrits*, le dernier mot peint encore le bruit que fait la plume sur le papier : qui *crie*, d'où on a fait écriture). Dans cette méthode le *p* est représenté par ce trait partial | que nous supposerons figé en terre pour représenter un piquet ou pieu destiné à supporter ce rond ० qui est la diphtongue *eille* et qui sera censé représenter le soleil (l'œil qui regarde le sol), si nous l'accolons au piquet |० nous obtien-

drons un signe qui représentera un *p* ordinaire, mais en sténographie doit s'énoncer *pétillant* parce que dans la méthode citée, sans le rond se trouve la place de réservée au E dans la position des divers signes et qu'avant la diphtongue *eille* il faut énoncer le signe sous-entendu. Ajoutons la diphtongue *oin* au piquet pour le consolider, nous avons le signe suivant λ qui s'énonce *point*. Si, au contraire, nous ajoutons cette syllabe au piquet qui est censé soutenir le soleil, nous avons un signe qui ressemble un R mais qui se prononce *pointillé* (R). Par conséquent on peut dire que le *p* s'est changé en *r* ou qu'avec l'*R* on peut faire un *p*. Mais si nous pensons au soleil, nous assurons que lui est roi. Le *pétillant* est R (est *roi*). Prenons maintenant l'autre signe, qui a la forme d'un *r* majuscule (R). Si nous voulons dire que ce signe a la forme d'un *r* (ère), nous dirons le *pointillé* est *r* $\left(\frac{\text{air}}{\text{ère}}\right)$, et l'auditeur en entendant ce jugement croira comprendre que le *soleil* et les étoiles sont air ou bien que nous voulons parler de la voûte céleste (le *pointillé* éther). Réunissons le *pétillant* et le *pointillé*, nous aurons deux signes *p* et *r* (un père) P R et nous aurons trouvé la racine du mot Patrie. Nous pourrons dire que le soleil ou l'air est le père de l'humanité, ou bien que cette dernière est sa patrie et que le premier est l'emblème symbolisé par le Brahma (qui brame) des Indous. »

Depuis, ses idées de persécution paraissent l'avoir abandonné, il hausse les épaules quand nous essayons de le mettre sur ce sujet et se renferme là-dessus dans un mutisme absolu. Ses idées d'invention elles-mêmes se sont affaiblies, puisqu'il voit qu'on ne veut pas lui fournir les moyens de les réaliser. Du reste, il nous déclare qu'il préfère passer son temps à dormir. En effet, il se refuse à exécuter le moindre travail et on nous a appris que son caractère irritable et sournois lui suscitait beaucoup de difficultés. On le regarde comme très dangereux.

L'apparition de ses idées d'invention semble avoir produit une diversion heureuse sur le délire principal. Le malade est manifestement un dégénéré inférieur, comme en témoigne la pauvreté de ses élucubrations. Dans le factum adressé au préfet on retrouve le symbolisme cher aux dégénérés qui revient fréquemment chez les persécutés. Celui-ci ne parle plus de ses hallucinations ou de ses ennemis. Il

hausse les épaules quand on met la conversation sur ce terrain. Du reste, actuellement, il déclare qu'il vaut mieux dormir que de « s'occuper de ces bêtises-là ».

L'observation suivante, que nous avons pu recueillir grâce à la complaisance et aux renseignements de notre camarade le docteur Morvan, nous montre, sous l'influence des idées d'invention, un changement encore plus radical dans le délire primitif.

Observation VI (Personnelle).

Jean-Marie Lib..., quartier-maître timonnier, quarante-deux ans, célibataire, est placé d'office à l'asile de Saint-A..., le 15 mars 1888, avec le certificat suivant d'un médecin de marine :

« Fou en récidive. A passé plusieurs mois à l'asile de Marseille. Cet homme, absolument inconscient, est dans un état constant d'agitation, toujours menaçant et très dangereux. Son idée fixe est de tuer quelqu'un. Internement urgent. »

Les antécédents héréditaires sont inconnus. N'a pas eu de maladies graves dans son enfance. Placé jeune à l'école, « dans les ateliers des arts libéraux », dit-il, il apprit avec une certaine facilité et les écrits que nous avons sous les yeux sont orthographiés correctement. Elève à l'Ecole de timonerie, il fit ensuite la campagne de Chine, devant l'île Formose, et commença déjà à juger de haut les médecins et les officiers. Il avait un goût prononcé pour les mathématiques et la physique. A bord du *Rigault-de-Genouilly*, son loch étant cassé, alors qu'il était chef de quart, il imagina un moyen d'estimer d'une façon suffisante la vitesse du navire : « Voilà, dit-il, une bonne réponse du mental. »

Sur ces entrefaites, comme en témoignent les certificats médicaux, eut des hallucinations de l'ouïe avec des idées de persécution et des impulsions au meurtre, avec un langage incohérent. Il se rappelle fort bien de la date de son internement, alors qu'il était chez lui à travailler, à s'occuper de mathématiques, mais pas des motifs qui l'ont provoqué. Du reste, il en conteste la légitimité, car « le service de la place pour un homme qui a été militaire interdit cette loi. »

Durant deux années, son état demeure stationnaire, puis en 1890

commence une nouvelle phase. Il s'est procuré un vieux dictionnaire de médecine et de chirurgie dont sous aucun prétexte il ne veut se dessaisir, il le relit sans cesse et en apprend par cœur les mots qu'il applique ensuite tout de travers ; il discute sciences, anatomie, et pour prouver sa compétence en cette matière s'arrache les dents. Il ne lui en reste presque plus. Ses discours sont toujours incohérents et sans suite.

En 1897, à sa science médicale il ajoute l'astronomie, dont du reste à bord il possédait des rudiments. Il se lance dans la peinture et la poésie toujours avec la même incohérence. Cependant son délire de persécution s'est bien amendé, il n'a plus d'hallucinations, ne s'agite plus et ne se croit pas autant victime. L'année suivante, commence à donner le jour à ses inventions, qu'il estime très importantes, dont il nous remet la liste. Il a remis les modèles de ses « petites mécaniques » à la Direction, mais s'étonne de n'avoir pas eu de résultats.

Il a trouvé notamment (suivant son manuscrit) :

1° Une bicyclette à engrenage.

2° Une machine complète et nouvelle pour actionner un navire à hélice.

3° Longue-vue munie d'un os de bête (?).

4° Un système de couteau à lames.

Enfin différentes petites choses qui peuvent devenir importantes.

5° Voiture avec un nouveau serre-frein.

6° Un moulin à vent muni de deux aiguilles d'horloge.

7° Une mécanique pour faire tourner le beane (?).

8° Une bicyclette avec bielles remplaçant la chaîne.

« En vous disant que le génie n'appartient qu'à la personne même qui peut le confier à un de ses amis ou à un membre de la famille ». Telle est la réflexion qui termine sa nomenclature.

Sur le chapitre médical, ses premières connaissances anatomiques datent de 1882, alors qu'il était à l'Ecole de gymnastique, où on leur enseigne effectivement *grosso modo* les principaux groupes musculaires, alors qu'il suivait, dit-il, « son année de droit de chirurgien ». Il a trouvé depuis deux remèdes énergiques : l'eau de mer absorbée dans du bouillon, qui produit l'effet d'une purge violente et ensuite la poudre de nacre extraite des coquillages exotiques. Toutefois, cet antidote excellent n'a pas d'emploi bien spécial. Le malade nous adresse un

spécimen de son talent de mathématicien et voici l'énoncé du problème qu'il se propose de résoudre :

Problème des droits du Trésorier-Payeur. — Un intérêt de 4 fr. 50 pour 100 rapporte 5.000 francs. L'on demande le nombre d'années ou de temps qu'il faudra pour avoir cette somme de 5.000 francs.

Suit un raisonnement fantastique sur ces données insolubles. Toutefois les opérations très compliquées auxquelles il se livre sont exactes et il a pris soin de mettre les preuves en regard. Depuis qu'il se borne à ce genre d'exercices, son délire a changé de forme. Il n'est plus agité du tout, tout au plus trouve-t-on un reste de ses idées de persécution dans la croyance où il est que tout ce qui paraît de nouveau en mécanique dérive des inventions qu'il a faites et dont il n'a pu prendre le brevet. Mais il n'en est pas aigri et expose de lui-même ses plans et ses modèles réduits, avec démonstration à l'appui, à tous ceux qui semblent s'y intéresser. Actuellement, il travaille à un appareil à frictions et à frissons (?), se composant d'un bâton et d'une plaque de cuivre que l'on frotte jusqu'à ce que l'on trouve la limite de ses forces : c'est une sorte de dynamomètre. Il allait terminer un nouveau serre-frein pour chemin de fer qui lui avait donné beaucoup de peine, mais, au dernier moment, une difficulté imprévue a surgi. Il nous tiendra, du reste, au courant des perfectionnements apportés.

Comme on le voit, d'un état très caractérisé de délire de persécution, Jean-Marie Lib... est arrivé presque au minimum de revendications que puisse atteindre un inventeur méconnu. Il est à noter combien l'arrivée d'un nouveau délire a affaibli l'intensité du premier, ce qui s'est également produit pour l'observation précédente, et combien ce fait est heureux, non point tant pour le malade, qui reste aussi malade que par le passé, que pour son entourage.

Tous les états qui impriment à l'organisme une suractivité cérébrale pathologique peuvent devenir le point de départ d'inventions, dont quelques-unes du reste peuvent être parfaitement réalisables. Ainsi que le dit notre maître, M. le Prof. Régis (*Etude sur le Tasse*), si le génie ne peut coexister avec les folies qui éteignent complètement l'intel-

ligence, « il est d'autres formes d'aliénation mentale, il est des délires systématisés qui loin d'affaiblir le cerveau lui donnent au contraire, dans une direction déterminée, une force et une activité nouvelles. La chose se voit tous les jours. Et alors il n'est pas impossible que sous l'influence de cette exaltation pathologique, l'aliéné ne fasse une découverte profitable à l'humanité, c'est-à-dire une œuvre de génie ». L'excitation maniaque rentre dans cette catégorie de délires qui excitent le cerveau et donnent au sujet, pendant la période de surexcitation, une intelligence dont ils ne sont pas coutumiers, c'est alors que surgissent les inventions. Nous n'avons pu recueillir d'observation d'inventions faites dans ces conditions-là, mais Lombroso (*L'Homme de Génie*, p. 216) en cite un cas rapporté par Esquirol : « Le docteur Leuret nous citait encore l'exemple d'un négociant dont les affaires avaient périclité : durant sa maladie, cet homme trouva la force de les relever; la solution de chacun de ses accès de délire était le perfectionnement d'une mécanique ou l'invention d'un moyen pour favoriser l'essor de son industrie; il se trouva, au bout de cette folie précieuse, avoir reconquis et sa raison et sa fortune ». De pareils faits doivent être cependant très rares, surtout si l'on considère que chez ce malade et pendant ses crises les idées qui surgissaient étaient sinon saines, tout au moins raisonnables, puisqu'elles lui permirent de reconquérir sa fortune.

Et non seulement ces idées plus sensées que d'ordinaire peuvent germer pendant les crises où l'excitation des facultés explique fort bien leur genèse, mais encore se développer dans les intervalles. C'est ce que nous rapporte encore Esquirol : « ...le cas d'un général atteint de manie, chez qui » le délire persiste tout l'été avec quelques intervalles de » rémission, pendant lesquels le malade écrit des comédies » et des vaudevilles qui révèlent l'incohérence de ses idées... » Malgré l'égarement de ses idées, le général conçoit le per- » fectionnement d'une arme et en trace le dessin, il témoigne » le désir d'en faire exécuter un modèle ». Un jour, il se rend

chez le fondeur. A sa rentrée, il est repris par l'agitation et le délire. Huit jours après, seconde visite au fondeur; « le » modèle est exécuté et l'ordre d'en faire 50.000 est donné. » Cet ordre fut le seul acte du délire qui révéla au fondeur la » maladie du général. Plus tard, cette arme a été adoptée ». On voit dans cette observation, comme dans la précédente, une conception logique aboutir, malgré les intervalles de folie.

Chez les alcooliques, l'excitation produite par l'alcool aboutit aux mêmes effets. Il est cependant à remarquer que chez eux le délire d'invention est rarement simple, le délire de persécution s'y mêle presque toujours. C'est un cas de ce genre que nous signale l'observation ci-dessous, recueillie grâce aux bons soins de notre camarade, le docteur Morisson.

Observation VII (Morisson et Géniès).

Paul M..., né à Paris, âgé de quarante ans, marié, sans enfants, employé de commerce, rentre à l'hôpital de N..., provenant des asiles de la Seine.

Antécédents héréditaires. — Inconnus.

Antécédents personnels. — N'a jamais été malade, mais fréquentait assidûment les cafés où il s'occupait de sociologie et des réformes propres à assurer le bonheur du genre humain. Buvait beaucoup, principalement de l'absinthe (deux à trois verres par jour), vin en abondance aux repas.

Sous l'influence de l'alcool, il arrivait à une certaine éloquence qui lui valut une sorte de popularité. Il écrivait aussi ses plans de réformes sociales et ses inventions mécaniques qui avaient pour but de rendre la guerre impossible, en multipliant les engins de destruction. Au milieu des projets nombreux et incohérents qu'il concevait continuellement, il avait des crises d'excitation par intervalles. Il accusait alors sa femme de vouloir l'empoisonner pour l'empêcher de travailler au bonheur universel. Du reste, l'Allemagne, qui avait intérêt à détruire sa « paix mondiale », envoyait la nuit toutes sortes de bêtes venimeuses qui se

cachaient dans son lit, mais qu'il parvenait à dompter. Sur ces entrefaites, fut interné à Villejuif. Il en sortit deux ans après, très amélioré, mais recommença à boire et à travailler à ses projets de paix européenne. Sujet à des impulsions violentes, il essaya à deux reprises d'étrangler sa femme, du reste payée par les Anglais et les Prussiens. Il fut alors enfermé une seconde fois et peu après transféré à l'asile de N..., où il est considéré comme très dangereux. Il déclarait qu'il « voulait tuer quelqu'un, car sa place n'était plus sur la terre ». Les papiers que l'on a trouvés lors de son second internement consistent en :

1° Un travail sur la paix européenne fait en vue de concourir pour le Prix Nobel. « Plus de différentes nations hostiles les unes aux autres, il n'y aura plus qu'une seule et grande patrie comprenant tous les territoires du monde ». Cette nation n'aurait qu'une seule capitale, dont les plans très complets, avec monuments symboliques, sont annexés au Mémoire, ainsi que la constitution de cet Etat gouverné par cinquante sages.

2° Nouvelle organisation mondiale. Deux Etats seulement. Le premier, comprenant l'Europe et l'Amérique, le deuxième, l'Asie. Nouveaux plans des deux futures capitales (ce sont les mêmes que dans le premier manuscrit avec de très légères modifications.) Règlements et lois des deux nouvelles nations-sœurs.

3° Divers papiers sur les moyens d'assurer la paix européenne au moyen d'engins de guerre formidables, canons à gaz empoisonneurs et ballons dirigeables destinés à anéantir les armées ennemies (il n'explique pas comment).

Actuellement, le malade est un persécuté des plus dangereux, qui n'ouvre plus la bouche que pour récriminer et menacer. Il ne dort presque jamais, sans cesse gesticulant et sujet à des impulsions homicides. Le traitement hydrothérapique n'a que très peu d'influence sur lui.

Il nous reste encore à examiner les relations de l'invention et de la paralysie générale. On sait qu'au début, ainsi que l'a établi notre maître, M. le Prof. Régis (*De la dynamie ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale*), la période d'invasion s'accompagne d'un accroisse-

ment d'activité dans toutes les fonctions de l'organisme. L'individu atteint éprouve un besoin de dépenser son activité et soit en mouvements, soit en paroles, soit en écrits, il se montre exubérant. Dans cette période, les inventions sont possibles, mais généralement elles ne sont qu'ébauchées, car le sujet, pressé par un flot d'idées de plus en plus abondantes, finit par trouver l'exécution manuelle trop lente et tourne ailleurs son activité. Dans la phase suivante, ses inventions sont empreintes du cachet qui distingue cette période. L'observation suivante, mise obligeamment à notre disposition par le docteur Jacquin, ex-chef de clinique de M. le Prof. Pierret et distingué médecin adjoint de l'Asile Picon, met en relief ces caractères.

Observation VIII (Inédite).

X..., quarante-huit ans, serrurier, entre à l'asile de Saint-Y... le 29 mars 1901.

Syphilis, alcoolisme, paralysie générale, forme expansive avec conception délirante, absurde, illogique, contradictoire. Mégalomanie, idées de richesse, d'invention, troubles moteurs.

Certificat d'entrée. — 1° Délire des grandeurs. Le malade croit être l'inventeur d'un ballon dirigeable, d'un moteur nouveau d'automobile, d'un système de paillassons pour recouvrir les rues et les trottoirs, etc. Ces inventions lui rapporteront des centaines de milliards et il sera président de la République, possesseur des Asiles de France et d'Allemagne. Il possède en outre le don de guérir par magnétisme. Il veut débarrasser son corps de tous ses os et dents qui ne sont que des amas de microbes. Il a dans la bouche un ver de 200 mètres de long.

2° Hallucinations de la vue qu'il rappelle à volonté, surtout la nuit. Il voit le Dieu du ciel, des femmes nues, des esprits en quantité; les murs de sa cellule s'ouvrent et il se promène dans la campagne et des châteaux. Jamais d'hallucinations de l'ouïe, ses esprits ne lui répondent que par gestes.

3° Signes somatiques. Depuis cinq ans, dilatation exagérée de la pupille, très marquée à gauche; trémulation, intermittence de la parole

avec secousse fibrillaire des muscles labiaux. Le début de la maladie mentale remonte au 7 septembre 1900.

Le malade est sujet à de terribles colères avec impulsions homicides. Il a cherché à plusieurs reprises à s'évader. Profère contre tout le personnel hospitalier des menaces de mort. En résumé, le malade paraît atteint de paralysie générale au début.

Certificat de vingt-quatre heures. — Troubles généraux des facultés intellectuelles caractérisé par un délire ambitieux, absurde; idées d'invention, de richesses, conception mégalomaniaque. Ces troubles paraissent être symptomatiques d'une paralysie générale.

Pas de renseignements sur les antécédents héréditaires. Le malade a eu la syphilis à vingt-sept ans et a fait depuis 1899 de nombreux excès alcooliques.

ETAT ACTUEL. *Examen somatique. A) Système circulatoire* : Cœur : choc énergique de la pointe, pas de souffle ni d'arythmie; 2° bruit clangoreux. Pouls 80, régulier; la radiale manque de souplesse, temporale saillante.

B) Système respiratoire : Emphysème et bronchite chronique.

C) Système digestif : Boulimie. Estomac dilaté. Foie débordant légèrement, pas douloureux; pas de constipation. Urine, quantité (?); ni sucre ni albumine.

D) Système nerveux : 1° *Motricité* : pas de troubles de la station debout ni de la marche. Pas d'ataxie, pas de signe de Romberg; force musculaire conservée. Réflexe rotulien exagéré également des deux côtés. Tremblement des doigts les bras étendus. Saccades. Signe de Quinquaud. Trémulation de la langue. Mouvement de trombone. Spasmes labiaux.

2° *Sensibilité* : *a) subjective* : Fourmillement dans la jambe droite, crampe dans les mollets.

b) Objective : Piqûre, tact, douleur, chaleur; sons bien perçus et nettement localisés.

3° *Organes des sens*. Vision, musculature externe. Pas de strabisme ni de ptosis; blépharospasme à l'occlusion; musculature interne : pupille droite plus grande que la gauche; pupille déformée. Réflexe irien à la lumière, à l'accommodation et à la douleur légèrement diminué. Acuité visuelle diminuée. Examen ophtalmologique n'a pas été fait. Pas de troubles de l'ouïe, du goût, de l'odorat.

4° *Trophicité et vaso-motricité* : Ecchymose grosse comme une pièce de 1 franc, d'origine probablement traumatique, localisée sur le voile du palais, à droite.

Aspect physique : Taille petite, embonpoint, pas de stigmates de dégénérescence, calvitie très accentuée.

ETAT MENTAL. 1° *Coefficient intellectuel* : Le malade a toujours eu l'intelligence ordinaire ; sait à peine lire et écrire ; la mémoire est imprécise ; il a fait cependant un excellent ouvrier dans sa profession, à esprit plutôt inventif. Affaiblissement des facultés intellectuelles.

2° *Formule délirante* : Conception mégalomaniaque, mobile, absurde. C'est à l'âge de vingt ans, dit-il, qu'il a eu l'idée de ses nombreuses inventions : cage de pigeons voyageurs, manière rapide de mobiliser les soldats ; ballon dirigeable avec lesquels il compte faire du 600 kilomètres à l'heure. Il veut tenter de remplacer les organes humains, le poumon, le foie, par des appareils mécaniques. Il a trouvé un procédé pour désosser, qu'il applique sur lui-même et sur un idiot du service. Il a formé le projet de guérir ce dernier par sa méthode de massage de la boîte cranienne. Il a 150 sauvetages à son actif, ce qui lui est facile, puisqu'il peut rester tant qu'il veut sous l'eau. Toutes ses paroles, tous ses actes sont empreints d'une profonde satisfaction, mais une satisfaction bienveillante. Il veut nous associer à ses inventions et nous a nommé déjà pas avance directeur des établissements où l'on emploiera ses procédés, et nous donne des appointements exceptionnels. Interrogé sur sa profession, il répond qu'il était serrurier et qu'il gagnait au moins 100 francs par jour. Il a une confiance illimitée dans sa force (euphorie) ; il a une superbe voix ; il peut chanter les basse, baryton, ténor, voix de femme et d'enfant. Il affirme, en outre, être un poète plus puissant que Victor Hugo ; il a le pouvoir d'un dieu et peut faire à son gré le beau temps et la pluie. La parole est hésitante. Le malade mâchonne certains mots, accroche, bredouille certaines syllabes, répète le mot, fait des omissions dans la numération des chiffres (épreuve de Lasègue-Sizaret).

Sommeil est assez bon ; pas de troubles hallucinatoires visuels. Accès d'agitation.

10 avril 1901. Même état mental. Conception mégalomaniaque mobile et polymorphe. Le malade nous apporte dans un verre le produit

de ses expectorations dans lesquelles nous devons trouver le microbe de la folie. Il nous engage vivement à étudier ce microbe, dont la constatation va révolutionner la science. Ce microbe, selon lui, se loge dans le voile et la voûte du palais. Cette région se compose de douze ou quatorze feuillets superposés, dans l'intervalle desquels se trouvent ces microbes de dimensions variables. Il en a tiré un d'une longueur de 100 mètres. Sur notre demande, le malade a fait écrire un long factum pour expliquer ses inventions. Nous extrayons quelques passages se rapportant à notre sujet :

Voici quelques détails sur sa cage de pigeons voyageurs : « Le devant de la cage se soulève en l'air, c'est un châssis qui glisse entre deux fers et qui se soulève au moyen d'une corde et d'une poulie. Une fois les pigeons partis, on lâche la ficelle. Alors il se trouve des trappes à bascule, que quand le pigeon veut rentrer il la pousse. Cette tringle à bascule retombe contre une battue (?) et le pigeon est pris. Le plancher glisse entre deux fers de manière à pouvoir nettoyer facilement. Le dessus de la cage est en bois de noyer et il existe des carrés assez grands pour que les pigeons puissent descendre. Une fois descendu il ne peut plus ressortir. Au moment où il écarte les ailes, il ne peut plus sortir par les trous. La cage est porteur de quatre galets et placée sur deux rails en fer à T qui dépassent la lucarne de 80 centimètres. Les rails sont porteurs de deux arrêts à seule fin que l'homme en la poussant ne la jette pas en dehors. Les rails ont 1 m. 50 de longueur pour qu'on puisse fermer la lucarne. »

Indépendamment des antécédents du malade et des renseignements fournis par l'examen somatique, la forme du délire est assez nette pour caractériser la maladie. Les proportions de ses microbes (100 mètres), le nombre de ses sauvetages (150), la vitesse de son ballon (600 kilom. à l'heure), sa paie de serrurier (100 francs par jour), sa bienveillance universelle, sa confiance illimitée dans sa force, sa voix, etc., ne se retrouvent guère que chez les paralytiques généraux, et cette maladie dicte d'avance pour ainsi dire la formule du délire. Les inventions ne peuvent s'y soustrairent et sont d'une absurdité qui en font du premier coup reconnaître la

source. A une période plus avancée, ce caractère s'accentue encore et, dans la démence finale, la puissance intellectuelle nécessaire pour les engendrer n'existant plus, elles disparaissent alors.

Nous voyons, somme toute, qu'on peut résumer en un seul les états où l'invention se manifeste à titre épisodique : ce sont tous ceux qui impriment d'une façon passagère ou chronique une excitation assez vive aux facultés intellectuelles, souvent avant de les anéantir.

CHAPITRE V

Conséquences sociales et médico-légales. Traitement.

Notre intention n'est pas d'envisager ici le rôle social des inventeurs de génie. Nous ne nous occuperons seulement que de leur conduite au milieu de la société. A ce sujet il y a peu à dire sur les inventeurs sains d'esprit. Comme Watt, ils peuvent donner l'exemple de la félicité réalisée autant qu'il est possible sur terre, voyant prospérer leurs découvertes et jouissant de la richesse qu'ils ont donnée à leur pays. Jamais les difficultés qu'ils rencontrent, en les détournant de leur voie, ne les transforment en persécutés. Ils luttent longtemps, quelquefois leur vie entière n'est qu'un long récit de luttes, même lorsque par tempérament ils auraient voulu se tenir à l'écart. Pour une adaptation nouvelle à des idées anciennes, pour la substitution d'un procédé à un autre, la première application du système nouveau est inévitablement de détruire ce qui existe. Cette œuvre de destruction se fait sentir jusque dans les branches que l'on croirait les plus éloignées, et il n'est donc pas étonnant qu'autour d'elle se crée un milieu de luttes et d'hostilité. Pour en triompher, il faut une persévérance ne se démentant jamais, et une obstination qui tout d'abord peut paraître aveugle, mais qui est une condition essentielle du succès. C'est pour avoir douté de son œuvre que Papin perdit le fruit de ses travaux.

Nous retrouverons cette constance chez tous les inventeurs poussée à un degré tel qu'elle confine presque à l'idée fixe, et comme le joueur qui laisse peu à peu dévorer sa fortune pen-

sant à chaque instant la rétablir par un coup heureux, l'inventeur, quand il est sur le point d'aboutir, laisse tout péricliter autour de lui pour réaliser le but auquel il tend. L'exemple de Bernard Palissy, sa constance à travers les vicissitudes qui l'entourent, sont restés célèbres. « J'étais comme un homme désespéré. Bien que je fusse tout étourdi, non moins par le chagrin que par la fatigue, je m'aperçus que j'avais mis en trop petite quantité la matière qui devait faire fondre les autres. Je me remis donc à piler et à broyer. Mais il m'arriva un nouveau malheur, le bois me manqua. Je fus contrainct de brusler d'abord les étais qui soustenoient les treilles de mon jardin, et puis les tables et jusqu'au plancher de la maison pour fondre une seconde composition. J'étois dans des angoisses telles que je ne saurois en donner une idée. J'étois tout tari et desséché par le labeur et la chaleur du fourneau. Il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avoit séché sur moi, encore pour me consoler on se moquait de moi et même ceux qui auraient dû me secourir alloient crier par la ville que je faisois brusler le plancher et par tels moyens on me faisoit perdre mon crédit et m'estimoit-on estre fol. »

Sans cet entêtement acharné, Bernard Palissy, tout comme Papin, aurait sombré en touchant au port et c'est alors que ses voisins auraient eu beau jeu de le taxer de folie ! Mais si cette obstination fait leur force, si leur indifférence dans l'adversité les préserve de défaillances regrettables, on conçoit qu'elle n'est pas sans inconvénients pour l'entourage, pour ne parler que de la femme et des enfants. S'ils ont foi dans l'œuvre du chef de famille, ils pourront supporter sans mot dire les privations. Si celui-ci est sain, il comprendra de lui-même que ses recherches ne peuvent continuer au détriment du bonheur des siens, et, après une lutte pénible, la nécessité le forcera à embrasser une autre voie, moins glorieuse peut-être, mais plus utile pour le bonheur de son foyer.

Avec un dégénéré, la scène change. Il aura beau entraîner

sa famille dans la plus noire misère, rien ne le fera démordre de son idée : il inventera envers et contre tous. Cette manie chez lui sera plus forte que tous les sentiments que l'homme considère comme sacrés. A l'Observation I, nous voyons V... rendre la vie impossible à sa femme et ne pas parler à son fils quoiqu'il prétende l'aimer et vouloir l'enrichir en lui léguant sa découverte. A l'Observation II, c'est à cause du danger qu'il faisait courir à sa femme et à sa belle-mère qu'on a dû interner notre sujet. Quand on lui parle de sa femme et de son enfant, rien ne remue en lui et il ne s'en cache pas : « Pourvu que je puisse travailler en paix, je me moque du reste ». L'Observation III nous montre aussi la superbe indifférence de l'inventeur pour sa première femme, qui, à la suite des privations que lui faisaient subir son mari, abandonna le toit conjugal. Il s'est remarié, il est vrai, mais la façon dont il en parle indique bien qu'il n'attache aucune importance à ce « léger détail ». Les Observations IV, V, VI et VIII, portant sur des célibataires, ne peuvent donner aucun renseignement. L'Observation VII a également trait à un alcoolique inventeur qui à deux reprises a essayé de tuer sa femme. On voit par ces quelques exemples combien la vie de famille est impossible avec ces malades-là. Leur vie sociale est également dangereuse. Ce manque de sens moral les pousse dans des rôles dont l'horreur ne les saisit pas. Pour s'assurer de la puissance d'un engin découvert, ils joueront non seulement leur vie, mais encore celles de leurs semblables. Pour se procurer l'argent nécessaire à leurs inventions, ils volent ou ils assassinent avec le plus grand sang-froid. L'observation suivante, rédigée grâce à des notes recueillies par notre camarade le docteur Morisson, est topique à cet égard-là.

Observation IX Inédite (Morisson et Géniès).

Edouard M..., soixante-deux ans, célibataire, serrurier, interné à l'asile de P... depuis 1885, à la suite d'un meurtre.

Antécédents héréditaires. — Son père, alcoolique invétéré, battait sa femme pour avoir l'argent nécessaire au cabaret, et la forçait à vendre, pour s'en procurer, les objets les plus nécessaires au ménage. Séparé de corps et de biens, avec decheance de ses droits paternels sur les enfants. La mère, très active et très travailleuse, présenta cependant de la manie chronique avec idées de persécution et fut internée pendant sept ans. Une sœur d'un tempérament délicat, très nerveuse.

Antécédents personnels. — Il a toujours joui d'une santé physique excellente et, sauf une légère rougeole à l'âge de sept ans, on ne relève rien dans son passé pathologique. Placé en apprentissage à onze ans, au sortir de l'école, il montra un goût très vif pour les travaux de serrurerie et, deux ans plus tard, étant entré dans un grand atelier dirigé par des religieux, il s'y fit remarquer par son ardeur au travail... et par son indiscipline. Blessé à la jambe dans un accident de travail, sa blessure fut négligée et son état empira. Malgré cela, voulut faire à pied douze lieues : « Quand je devrais mourir ou crever en route, je veux profiter du congé comme les autres », répondit-il lorsqu'on lui proposa de rester se reposer.

Un peu plus tard, toujours souffrant de sa jambe, il sauta un mur et s'évada. Il vécut huit jours dans les bois et auprès de la mer (Saint-Brieuc), se nourrissant de racines et de baies sauvages et couchant dans une cabane abandonnée. Ramené à l'orphelinat par des douaniers qui le trouvèrent malade sur les falaises au milieu de la nuit, il y resta un certain temps à travailler, quoique non complètement guéri, ce qui, lors de son conseil de revision le fit réformer, quoiqu'il eût grande envie de servir la patrie. Sous l'influence du chagrin de se voir inutile et pendant le loisir forcé du lit où il finissait de se guérir en trompant son ennui par la lecture de journaux de sciences amusantes, il conçut le projet, puisqu'il ne pouvait servir son pays, alors « qu'il aurait eu autant de courage que tous les grands héros qui ont versé si souvent leur sang sur les champs de bataille », de l'illustrer d'une autre manière. « C'est à partir de ce moment que je me mis à réfléchir sérieusement et secrètement sur mes inventions. Il n'y a qu'une seule personne à qui je m'étais confiée, c'était ma mère », pour laquelle, du reste, il témoigne toujours d'une sorte de vénération.

Le premier sujet qui l'avait séduit était le mouvement perpétuel, qui

lui permettra de supprimer la vapeur et l'électricité. Son appareil se compose d'une immense roue dont les rayons très nombreux sont figurés par de puissants ressorts à boudins et une série de leviers entrelacés qui servent à comprimer les ressorts, lesquels fournissent l'énergie nécessaire pour faire tourner la roue, source d'énergie. Il est difficile de dire au juste sur quel principe repose cet étrange appareil.

Son apprentissage étant terminé, après quelques voyages il travailla à Thouars pendant une douzaine d'années chez un patron qui l'estimait fort et en avait fait son contremaître. Très intelligent, très adroit, il faisait des heures supplémentaires pour avoir plus de ressources à consacrer à ses recherches. Mais « la force de la Destinée qui ne s'arrête qu'à la Mort » le fit partir pour voyager, quoique son patron fît tous ses efforts pour le retenir, et qu'il n'eût, lui aussi, aucun grief contre ce dernier. Il vint donc à Niort.

Sur ces entrefaites, les incidents de frontière qui sous le ministère du général Boulanger faillirent amener de graves complications avec l'Allemagne l'incitèrent à faire profiter la patrie de ses découvertes. Il écrivit alors au ministère de la guerre une lettre dont nous reproduisons les premières lignes à titre de spécimen : « Je suit poséseur d'une invansion de tête que je ne puis pas entreprandre. Je n'ait pas le moyaint de me procuré tous les acsésoire vous lùt pour las consstrucssion... » Il expose que 500 hommes munis de son appareil pourraient faire pleuvoir des bombes sur les armées et les villes ennemies qui devraient se rendre à discrétion, que la fabrication créerait un nouveau commerce et une nouvelle industrie, qu'il serait des plus utiles « en partie de plaisir pour le sauvetage et agrément et renfort » et termine en demandant d'entrer dans un arsenal où il lui serait permis de faire exécuter ses plans. On lui demanda un croquis et un mémoire qu'il adressa à la deuxième section technique. N'en recevant pas de réponse, il envoya deux mois plus tard une lettre très cavalière où il réclamait son « bien et sa propriété le plus promptement qu'il vous sera possible. Depuis, il a eu l'explication de ce mauvais vouloir : « Set tous bonne mant que sa resortai d'un ouvriés. Set si peus de choze une ouvryés que sa ne vaux las penne d'y fair atansion. »

Malgré cela, il avait construit lui-même un appareil composé de deux grandes ailes en étoffe légère, soutenues par des tiges de métal creux, et

qui au repos se repliaient comme les ailes d'un oiseau. Le tout était assujetti aux épaules, et un puissant ressort les faisaient s'ouvrir au moment voulu. Plein de confiance dans cet appareil plutôt simple, notre homme l'expérimenta, et se précipitant pour prendre son vol d'une hauteur de quatre mètres environ, ne réussit qu'à se fracturer la jambe gauche au tiers inférieur. Malgré tout, il est encore persuadé de l'excellence de son système que la jalousie seule a empêché d'aboutir.

C'est pour se procurer les ressources nécessaires à la réalisation de son plan qu'il n'hésita pas, lui qui d'ordinaire était doux et avait même des tendances philanthropiques par instants, à commettre deux tentatives d'assassinat sur des personnes avec lesquelles il avait d'excellentes relations, qu'il estimait beaucoup, « car elle faisait beaucoup de bien à chaque occasion et me donnait un verre de vin chaque fois que je travaillais chez elle. Je ne pouvais donc avoir aucune animosité contre elle. Alors, un dimanche soir *que mes inventions me tourmentaient encore plus que d'habitude*, je pris la résolution de pénétrer chez elle ». S'étant assuré qu'il pouvait ouvrir facilement une porte en fer, il attendit l'heure en buvant pour se donner du cœur. Du reste son plan était d'attacher la servante et de demander à sa maîtresse 500 francs, que du reste, dit-il, il devait rembourser et de lui faire promettre de ne pas le dénoncer. Il ne voulait donc pas faire de mal, et avant de pénétrer dans la maison il fit la prière suivante : « Mon Dieu, ayez pitié de moi et permettez que je réussisse dans mes intentions. Je préfère être jugé par vous que par les hommes, car seul vous connaissez les grandes et les petites raisons qui nous font agir ». Là-dessus, il entra et rencontra la servante, qui au lieu de se laisser ligotter se défendit vaillamment ; « je me suis trompé dans cette combinaison et j'étais loin de penser que la servante eût autant de courage, mais bien entendu je l'approuve car chacun a son droit de défense ». La maîtresse survenant aux cris, il perdit la tête et pour se sauver, les frappa modérément, dit-il, à coups de marteau. Mais un rassemblement s'étant formé, il fut arrêté sur le champ. Condamné à cinq ans de prison, il obtint, grâce à sa bonne conduite une réduction d'un an de sa peine. Celle-ci expirée, il se retira pendant un mois chez une de ses cousines dont le mari était gravement malade. Il le veilla toutes les nuits. rapportant à la maison l'argent qu'il gagnait au dehors. Puis « le temps est venu où il m'a fallu partir », et

il se dirigea vers Saint-Jean-d'Angély, où il trouva de l'ouvrage chez M. L..., qui prisait fort son habileté. Mais il eut des difficultés avec la patronne de son restaurant, qui voulait lui faire épouser sa sœur, et à laquelle il révéla son secret.

A partir de ce moment-là, son humeur vagabonde reprend le dessus, et il visite succcessivement Bordeaux, Pauillac, Toulouse, revient par Lesparre et Saint-Maixent jusqu'à Niort, ne restant jamais plus de sept ou huit mois dans la même ville. Il s'affilie à l'Armée du Salut, et a un moment l'intention d'aller en Angleterre, mais on lui trouve du travail à Arles, où il se rend. Il y invente sa cité maritime, destinée à empêcher à l'avenir les tempêtes et les naufrages. Ce sont d'immenses radeaux reliés par des ponts volants, sur lesquels on bâtirait des villes entières qui peupleraient ainsi la surface des océans. Chaque nation y serait représentée et y aurait un quartier; le tout serait régi par des lois internationales. Les tempêtes n'auraient aucune prise, à cause de la masse énorme et du poids de toutes ces constructions. Bien plus, lorsqu'un bâtiment serait en danger, un pont volant habilement lancé le ferait partie intégrante de cette cité, et comme tel à l'abri des ouragans. Outre les sauvetages innombrables opérés par cette méthode, ce serait un acheminement vers la fusion des races et la fraternité des peuples.

Mais des envieux, tout comme pour son appareil volant, empêchent le projet d'être mis à exécution. Toujours étant à Arles, il fit encore preuve de sa charité en donnant 5 francs par semaine à un camarade chargé de famille. Ayant touché en une seule fois 150 francs pour prix de son travail, il en dépensa la moitié le jour même en œuvres de bienfaisance, si bien que son patron, qui le savait coutumier du fait et qui l'estimait beaucoup à cause de son habileté, ne lui donnait plus d'argent qu'au fur et à mesure de ses besoins. Blessé dans un accident du travail, il ne se soigna pas et fut obligé de rentrer à l'hôpital, où il séjourna deux mois. Son caractère commença à s'aigrir et il voulut retourner chez lui. Les fatigues de la route qu'il fit à pied, les avanies sans nombre que, d'après lui, il essuya, contribuèrent encore à accentuer cette disposition et arrivé à Niort, où il fut admis à l'hôpital simplement pour se reposer, il devint nettement aggressif. La sœur de la salle le regardait en parlant avec mystère, l'étudiant chargé du lit le négligeait, l'infirmier ne se cachait pas pour faire des allusions bles-

santes, la supérieure lui en voulait et tout se concertaient contre lui. Il le supporta un certain temps, mais à la fin déclara à la sœur « que le démon du vice et de l'hypocrisie se cachait sous le manteau d'une religieuse » et alla faire des déclarations analogues à la supérieure qu'il accusait en plus d'intercepter sa correspondance et de falsifier les lettres qu'il envoyait. Devenant dangereux par la violence de ses réclamations, il fut interné. Depuis ce temps, ne cesse de réclamer, toujours pour les mêmes motifs et d'écrire au Parquet des lettres qui, d'après lui, ne partent pas ou arrivent falsifiées. Il a consenti cependant à écrire l'histoire de sa vie, qui nous a servi dans cette observation, mais voyant qu'elle ne produisait pas son élargissement immédiat, il nous range au nombre de ses persécuteurs et c'est par des injures et des menaces qu'il nous accueille maintenant.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le sujet n'est pas foncièrement mauvais. Il a même des instincts philanthropiques : pendant un mois, il veille un malade gravement atteint et lui donne l'argent de sa paie. A Arles, il donne 5 francs par semaine à un camarade chargé de famille et celui-ci faisant des difficultés pour les accepter, il veut les jeter dans le Rhône plutôt que de les garder. Il touche d'un seul coup 150 francs, montant de son travail, et en consacre sur-le-champ la moitié en œuvres de bienfaisance, si bien que son patron s'en étant aperçu ne lui donne plus que suivant ses besoins. Et brochant sur le tout, « un dimanche soir que mes inventions me tourmentaient encore plus que d'habitude », il essaie d'assassiner deux personnes avec lesquelles il était très bien et qu'il estimait fort, et pour cette belle œuvre il prie Dieu de « permettre que je réussisse dans mes intentions ». L'incohérence de ce malade est typique et aurait dû ouvrir les yeux du tribunal qui l'envoya purger par cinq ans de prison son crime de dégénérescence. On voit, au point de vue judiciaire, de quelle importance serait le diagnostic.

Encore ici, cet incessant besoin de changer de place, cette manie d'invention, ces idées de persécution auraient pu mettre sur la voie, mais il est des cas dont l'appréciation est

encore plus difficile. « Chez l'homme sain, dit Savage, nous » admettons qu'on doit faire plus de cas de la conduite que » des discours, et l'on doit juger de ses relations avec le » monde plutôt par des actes que par des mots. Un homme » peut sourire et être un scélérat, il peut être un causeur » délicat et un individu dangereux. Nous autres, habitués à » la folie, l'admettons aussi pour elle, mais le monde, spécia- » lement le monde légal, répugne à admettre que l'insanité » d'un individu doive souvent être jugée par ses actes plutôt » que par ses paroles. Tout le monde admettra qu'une per- » sonne aliénée ou avec un délire bien caractérisé puisse » commettre un acte de violence comme résultat d'un désor- » dre mental et trouver là son excuse, mais personne n'ad- » mettra, si même on veut en convenir, qu'un seul acte » puisse être un symptôme de folie. »

Des bases aussi faibles qu'un dérangement que rien n'explique dans la conduite ou la manière d'être ne seront jamais admises comme preuves de non responsabilité par un tribunal, alors que la seule preuve d'irresponsabilité de ce délit, c'est justement ce délit lui-même.

Ici la vérité frise le paradoxe et cependant les observations citées par l'auteur viennent confirmer le bien-fondé de son dire. Nous en reproduisons une, empruntée au *Journal of Mental Science* de janvier 1896, et qui rentre dans le cadre de notre sujet.

Observation X (Savage).

Génie inventif avec folie morale.

M. C..., ingénieur civil, trente-huit ans, marié, examiné pour la dernière fois en 1895, appartenant à une famille de névropathes et ayant été lui-même autrefois dans un asile. D'une habileté bien au-dessus de l'ordinaire dans sa profession, bien élevé et de belle apparence sans aucun signe physique de maladie et sans intempérance, il commença à faire des actes extravagants et à causer des ennuis à sa femme. Il voulait s'emparer de ses bijoux, crochetait ingénieusement des serrures, enlevait les

objets de valeur et de nouveau refermait les portes sans laisser de traces de ce qu'il avait fait. Sachant bien et se rendant bien compte qu'il n'avait pas d'argent, il descendait dans des hôtels très coûteux, et sans y être extravagant y vivait très largement. Il voyageait en chemin de fer sans billet, et toujours avec apparence de raison voulait éviter les conséquences de ses actes. En conversation, rien de plus raisonnable que la défense de sa conduite et l'énumération de ses projets et plans. De sorte que dans son cas on ne pouvait constater de défauts ni dans son esprit, ni dans sa mémoire, ni dans son intelligence et cependant sa conduite était anti sociale et considérée d'habitude comme criminelle. Je pense que le malade traversait une crise de folie morale qui, le cas échéant, s'accroîtra et s'associera à d'autres formes de désordres de la même classe.

On voit combien dans la vie sociale, comme dans leur vie de famille, ces individus-là sont dangereux, d'autant plus qu'avec toutes les apparences de la raison, ils ne font pas soupçonner les périls qu'ils peuvent faire courir à leur entourage. Quand leur folie ou plutôt leur déséquilibre s'est traduit par un acte délictueux, s'il n'y a aucune preuve apparente et bien nette d'irresponsabilité, c'est la prison qui les attend, d'où ils sortent non traités et non guéris, prêts pour un nouvel acte antilégal. Mais ces dangers-là sont le fait pour ainsi dire de tous les dégénérés, ce manque de sens moral se rencontre dans presque toutes les catégories. Ce qui rend le cas des inventeurs déséquilibrés plus délicat encore, c'est leur prédisposition au délire de revendication et de persécution, qui est une des formes les plus dangereuses pour la société que puisse revêtir un délire. Et encore ici, dans ces cas de folie partielle si limitée pouvant coexister avec des facultés intellectuelles très développées, comme dans l'Observation IV, quelle conduite délicate à tenir pour le médecin au milieu des gens qui, souvent poussés par des motifs extra-médicaux, discutent avec d'autant plus d'acharnement qu'ils n'entendent rien au litige.

Les cas les plus épineux à résoudre sont offerts par ces

dégénérés, à cheval entre la raison et la folie. Il est évident que le sort d'un fou inventeur, apportant des découvertes absurdes, ne soulèvera aucun débat; mais comment est armée la société en face des premiers? Songer à appliquer la peine stricte que mérite le délit sans tenir compte de l'état du sujet, ce peut être une solution facile, mais elle répugne cependant à une justice éclairée. Ici, le magistrat doit céder la place au médecin-légiste, dont la situation est des plus délicates. Comment arriver, ainsi que M. Savage le disait plus haut, à faire passer dans la conviction d'un magistrat qu'un acte délictueux par lui-même peut être une preuve d'aliénation, qu'un projet mûri à l'avance, combiné dans les moindres détails, comme dans l'Observation IX, peut être déclaré d'un irresponsable alors que la préméditation est établie et avouée? Et comment encore (Obs. IV), chez un homme intelligent et instruit, établir que la violence seule des réclamations, l'idée que tout le monde, officiers, médecins et magistrats est ligué contre lui, sont les signes d'un déséquilibre que le monde n'acceptera pas, parce que par ailleurs le malade cause parfaitement, est très poli, raisonne très correctement et produit même une impression brillante?

Tout ceci n'est qu'une question d'appréciation qu'aucun code ne peut formuler et qui, du reste, est variable suivant les individus, la gravité de leur cas, etc. : « Dans la société et » dans la loi, dit Azam, on ne connaît que deux états : la » raison et la folie; aussi ces états intermédiaires ne sont » pas scientifiquement classés, et lorsque la société est obli- » gée de se défendre, la loi est muette et ne peut qu'être » muette. Alors l'appréciation de l'acte est laissée à la sagesse » d'un esprit raisonnable, qui limite comme il convient la » responsabilité... »

En d'autres termes, dans ces terrains frontières entre la raison et la folie, tout magistrat devrait se doubler d'un médecin, mais c'est là beaucoup demander.

Si la loi est pour ainsi dire impuissante devant ces dégénérés, la médecine ne l'est pas moins, quand il faut leur

venir en aide. De même qu'on ne pourra jamais rendre un aveugle-né sensible aux différentes couleurs, à leurs mélanges qui forment des teintes à gradations infinies et délicates, de même il est impossible de faire comprendre au dégénéré des nuances morales que, tout comme un aveugle, il ne peut percevoir : « Contre le fou et le demi-fou délirant, dit Max » Nordau, rebondit toute démonstration de l'absurdité de » ses aperceptions ; nulle contradiction, nulle raillerie, nul » mépris ne le touchent ; l'opinion de la majorité lui est » indifférente, les faits qui ne sont pas à son gré, il les ignore » ou les interprète de telle sorte qu'ils semblent venir en » aide à son délire ; les obstacles ne l'effraient pas, parce que » contre la puissance de son délire, son instinct de conser- » vation même est incapable de lutter, et en vertu de la même » raison il est souvent prêt à aller pour eux jusqu'au mar- » tyre ». On comprend que dans ces conditions le raisonnement ait peu de prise sur eux, et si l'on tâche d'expliquer à un inventeur que ses œuvres sont irréalisables, ne sont que des chimères, il n'en croira rien : « La seule chose à laquelle » on aboutit, c'est qu'ils voient dans le médecin ou un » ennemi et un persécuteur et le haïssent violemment, ou » qu'ils le tiennent pour un imbécile incapable de compré- » hension et se moquent de lui. »

Ces conclusions de Max Nordau sont absolument justes pour nos inventeurs. Dans ces conditions, on voit qu'il est difficile, sinon impossible, de les ramener par de simples conseils, par la suggestion à l'état de veille. Sous le sommeil hypnotique, on n'est guère plus heureux. La séquestration dans un asile est sûrement un excellent moyen de préservation pour le milieu dans lequel vit le malade, mais c'est un moyen bien délicat à employer quand on se trouve devant des cas où la folie est si circonscrite que pour la majorité elle passe inaperçue. Elle sera la source de réclamations sans cesse renouvelées qui ne seront pas sans causer bien des ennuis. Pour les cas de ce genre, un simple changement de milieu, avec des occupations suffisamment absorbantes pour

que le sujet n'aie pas le temps de retomber dans ses anciens errements, serait peut-être ce qu'il y aurait de mieux, en réservant l'internement pour les cas plus prononcés de dégénérescence.

Quant aux médicaments, c'est surtout à la médication symptomatique qu'il faudra avoir recours, et ils varieront suivant l'état du sujet. Chez tous les congestifs, les drastiques, les émissions sanguines amènent une amélioration notable.

L'hydrothérapie, qu'on peut employer suivant les indications particulières que présente le sujet, donne des résultats peu nets sur le délire lui-même.

Il est évident que lorsque le délire d'invention survient au cours d'une paralysie générale, d'un délire alcoolique, son traitement sera celui de ces deux affections. Dans le dernier cas, au bout d'un certain temps, et si l'alcoolique n'est pas lui-même un dégénéré, les idées d'invention peuvent arriver à disparaître, ce qui ne se produit que rarement si la dégénérescence pure en est la seule cause.

CONCLUSIONS

I. *a*) L'historique du débat nous montre les opinions en présence : le génie-névrose (Lombroso, Richet, Nordau), le génie-perfection (Regnard, Grasset).

b) La vérité n'est pas dans les extrêmes, et avant de se prononcer on doit examiner les conditions de science ou d'art dans lesquelles se manifeste le génie.

c) Le subconscient joue un grand rôle, encore mal connu, et l'apparente spontanéité d'une découverte n'est souvent que le résultat d'un travail quelquefois long, opéré à l'insu même du sujet.

II. *a*) De l'aveu même des Lombrosiens, le génie scientifique paraît plus sain que le génie artistique.

b) Nous avons pris comme exemple les inventeurs mécaniques qui se sont occupés de la vapeur. Dans leur famille, dans leurs descendants, on remarque l'absence de tares; eux-mêmes, au point de vue moral, n'en ont point présenté.

c) L'esprit d'observation patiente, d'analyse minutieuse, de critique éclairée, le choix d'une méthode rigoureuse, toutes conditions sans lesquelles il n'y a pas de travail scientifique fructueux possible, dénotent d'ordinaire un esprit sain et sont généralement incompatibles avec la mobilité mentale qui caractérise un déséquilibré.

III. *a*) Les inventeurs dégénérés se distinguent au point de vue personnel par le caractère morbide de leur famille ou de leur descendance, par les tares physiques ou psychiques qu'ils présentent. Au point de vue de leurs inventions, tantôt ils s'attaquent à des problèmes au-dessus de leurs forces

(mouvement perpétuel, direction des ballons, etc.), tantôt s'attachent à des perfectionnements insignifiants. De plus, aucune méthode suivie ne les guide, ils exercent leur activité comme au hasard du caprice.

b) La tare se traduit le plus ordinairement, chez eux, et pour ainsi dire logiquement, par une tendance aux réclamations qui aboutit souvent au délire de persécution.

c) Cette parenté entre les deux délires est rendue plus étroite par les exemples nombreux de délirants primitivement persécutés devenant inventeurs, soit épisodiquement, soit d'une façon permanente en changeant de délire.

d) Lorsque les deux délires coexistent, l'arrivée du nouveau semble affaiblir l'intensité de l'ancien, ce qui est important pour l'entourage d'un inventeur devenant persécuté et *vice versa*.

IV. *a*) Toute maladie surexcitant le système nerveux central peut devenir le point de départ d'idées d'inventions dont quelques-unes peuvent être réalisables (deux Obs. d'Esquirol).

b) Les inventions dues à la paralysie générale se reconnaissent aux caractères donnés par Falret : elles sont absurdes, illogiques, multiples, mal ordonnées et contradictoires.

c) Celles dues à l'alcoolisme s'accompagnent de symptômes révélant nettement l'étiologie.

V. *a*) Au point de vue social, ces idées d'invention, par les frais qu'entraînent leur réalisation, conduisent le plus souvent leurs auteurs à la misère, ainsi que leur famille, pour laquelle du reste ils ont en général peu d'affection. Ce peut être une cause fréquente de demandes de divorce, séparations de biens, etc.

b) Ces malades peuvent devenir dangereux : 1° par leur tendance à tomber dans le délire de la persécution ; 2° par les vols qu'ils commettent pour se procurer des ressources et dont le côté antilégal leur échappe le plus souvent ; 3° par

les crimes qui, outre les deux mobiles précités, peuvent servir d'expérimentation à leurs engins.

c) L'appréciation médico-légale est excessivement délicate à cause de l'apparence de préméditation, de l'apparente coordination des idées du coupable, dont les actes seuls peuvent être délictueux alors que le raisonnement est resté impeccable (Obs. X, de Savage).

d) Le traitement, symptomatique et peu efficace en présence de cas dus à la dégénérescence, donne de bons résultats chez les alcooliques et tous ceux dont le délire n'est dû qu'à une cause autre. Le changement de milieu et une occupation les détournant de leurs idées favorites pourraient réussir dans les cas peu accentués.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ARAGO. — Notices biographiques. — James Watt, sa vie et son œuvre (*Œuvres complètes*, t. V, Paris 1855).

AZAM. — Les toqués (*Rev. scient.*, 1891).

BABCOK. — On the morbid heredity and predisposition of the man of genius (*Journ. of Mental and Nervous diseases*, 1895, XXII).

BALLET (G.). — Comment les dégénérés délirent (*Sem. méd.*, Paris 1892, XII).

BINET. — Sur les psycho-surnormaux (*Chron. méd.*, 15 octobre 1898).

CHABANEIX. — Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains. (Paris, Baillière, 1897).

CULLERRE. — Les frontières de la folie. Paris 1888.

DALLEMAGNE. — Les dégénérés et les déséquilibrés. Bruxelles, H. Lamertin, 1894.

DELARRAS. — Délire des inventions. Thèse de Bordeaux 1900.

FIGUIER (L.). — Les merveilles de la science. La vapeur. Furne et Jouvet, Paris.

GRASSET. — La supériorité intellectuelle et la névrose. Coulet, Montpellier 1900.

LOMBROSO. — L'homme de génie, 6e édit., Paris 1888.

NEUVILLE (DE). — Le génie de l'invention chez la femme (*Rev. des Rev.*, 15 janv. 1900).

NORDAU. — Psycho-physiologie du génie et du talent. Alcan, Paris 1897.

— Dégénérescence. Alcan, Paris 1899.

PAULHAN. — Psychologie de l'invention. Alcan, Paris 1901.

REGIS. — Manuel pratique de médecine mentale, 2e édit, 1892.

— Etude sur le Tasse.

— Génie et talent (*Journ. de méd. de Bordeaux*, déc. 1901, janv. 1902).

REGNAULT. — Comment travaille l'homme de génie (*Rev. des Rev.*, 1er janv. 1903).

RICHET. — Préface de *L'Homme de génie* de Lombroso.

SAVAGE. — Génie inventif avec folie morale (*Journ. of Mental Science*, janv. 1896).

SERGI. — L'homme de génie (*The Monis*, Chicago, 8 octobre 1899).

THULIÉ. — Education des dégénérés supérieurs (*Rev. de l'Ecole d'anthropol.*, Paris 1899).

TOULOUSE. — Rapports de la supériorité intellectuelle et de la névropathie (*Rev. méd.*, 1896, no 126).

TRÉLAT. — La folie lucide. Paris 1861.

WEIR (James). — Genius and Degeneration (*Med. Record*, 1894).

Bordeaux. — Imprimerie du Midi, P. CASSIGNOL, 91, rue Porte-Dijeaux.